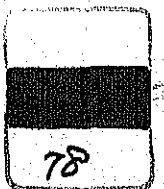


(AF) 52-118
(EI) 77-6

**RAPPORT SUR
L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR
LA COOPÉRATION DE PÊCHE AU GABON**

MARS 1978

L'AGENCE JAPONAISE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



0
1
T

5090
4000
FF9

RAPPORT SUR L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LA COOPÉRATION DE PÊCHE AU GABON

JICA LIBRARY



1064092[8]

MARS 1978

国際協力事業団	
参入 日付(84.9.27)	510
登録No. 09249	890
	FDT

L'AGENCE JAPONAISE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

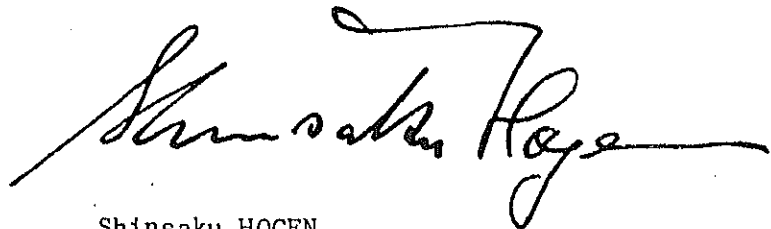
Avant-Propos

En décembre 1976, le Gouvernement gabonais a sollicité le Gouvernement du Japon de sa coopération au développement de la pêche dans le cadre du Troisième Plan Quinquennal 76~80, attachant une importance particulière à cette activité qui fait partie d'une série de politiques sur les denrées alimentaires. Faisant suite à cette requête, l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale, Organisation officielle chargée de mettre en oeuvre la coopération technique gouvernementale du Japon, a envoyé une équipe d'étude préliminaire au Gabon, le mois de mars 1977, pendant une dizaine de jour, pour confirmer les détails de la coopération sollicitée et pour former les projets concrets.

Le présent rapport est le résumé de ce qui a été rapporté par ladite équipe, et sera soumis au Gouvernement gabonais. Nous espérons qu'il puisse servir d'être documentation à tous les intéressés aussi bien gabonais que japonais.

Nous remercions vivement tous les membres de l'équipe d'étude ainsi que tous ceux qui ont bien voulu nous accorder leur collaboration, tant au Gabon qu'au Japon.

Mars 1978



Shinsaku HOGEN
Président de l'Agence Japonaise pour
la Coopération Internationale

LE GABON ADMINISTRATIF

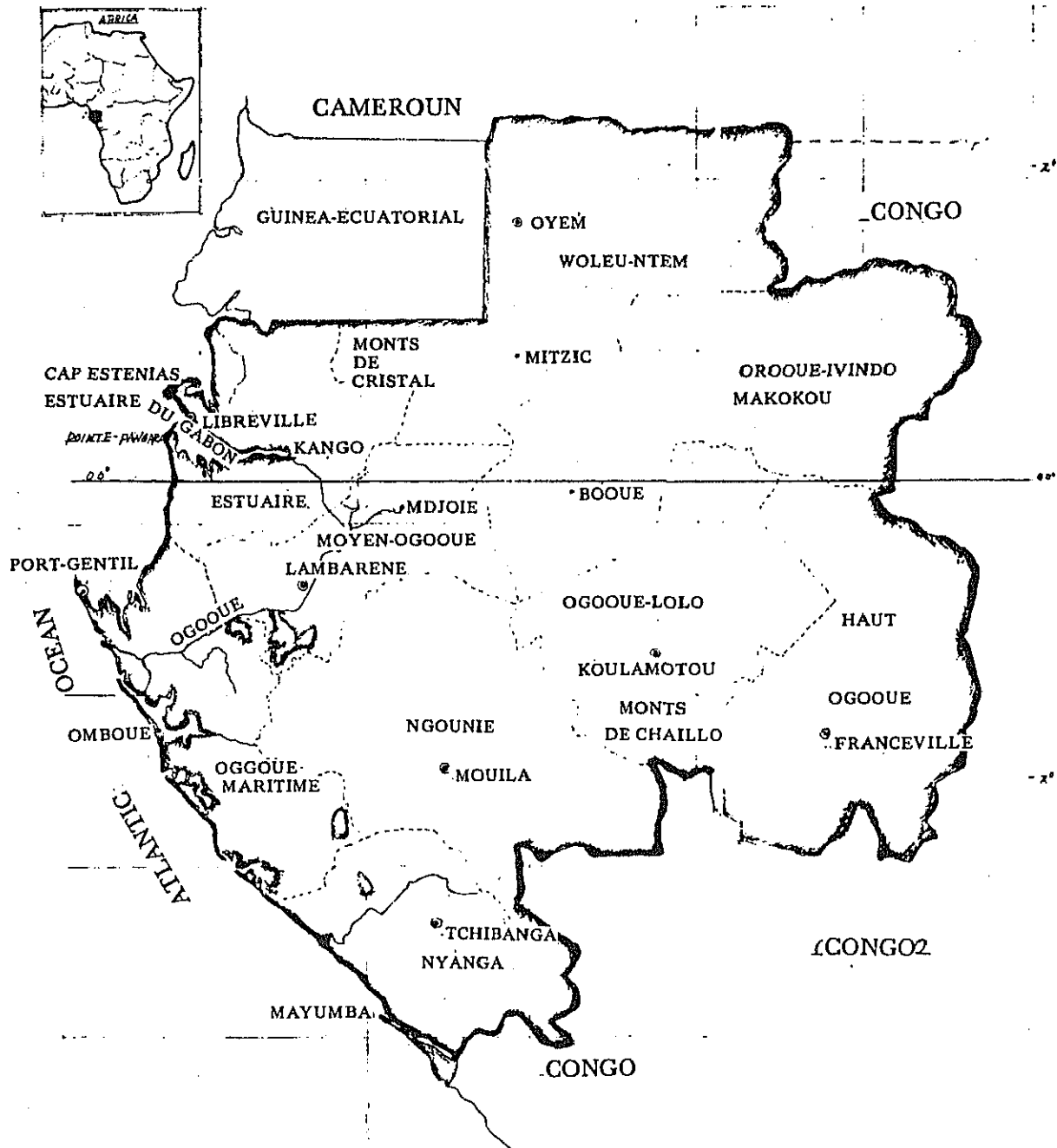


Table des matières

Avant-Propos

I.	Objectifs et évolution des recherches	1
1.	Objectifs	1
2.	Programme d'étude	1
3.	Composition de l'équipe	2
4.	Evolution	3
II.	Recommandation sur l'étude préliminaire sur la coopération de pêche au Gabon	6
1.	Préface	6
2.	Plan du développement de pêche dans la zone de Lambaréné	8
2-1.	Aménagement des moyens de transport	9
2-2.	Aménagement des installations frigorifiques et de fabrication de glace	9
2-3.	Aménagement de l'organisation de ventes communes des coopératives de pêche et promotion des activités commerciales	10
3.	Développement de la pêche dans la région d'Ombooué	13
3-1.	Supériorité de la pêche	13
3-2.	Etudes des ressources de pêche	14
3-3.	Projet de développement de la pêche	17
4.	Exploitation de l'élevage et reproduction de produits marins et d'eaux douces	20
4-1.	Elevage en eaux douces	20
4-2.	Ostréiculture à Mayumba	24
III.	Situation actuelle des ressources maritimes	26
1.	Conditions naturelles	26
2.	Conditions naturelles de la pêche	27
2-1.	Climat	27
2-2.	Caractéristiques des eaux	37
3.	Ressources de pêche	44
3-1.	Poissons nageants	44

3-1-1.	Thons	44
3-1-2.	Bonites	46
3-1-3.	Harengs	46
3-1-4.	Sardines	47
3-1-5.	Exocets	48
3-2.	Poissons de fond	48
3-3.	Ressources des lagunes	49
3-4.	Ressources d'eau douce intérieure	50
4.	Situation actuelle de la pêche	51
4-1.	Situation générale	51
4-2.	Etat actuel de chaque sorte de pêche	52
4-2-1.	Pêche de grande envergure	52
4-2-2.	Pêche au chalut dans les eaux côtières	53
4-2-3.	Pêche à la pirogue (Pêche de petite envergure)..	54
4-2-4.	Pêche à l'intérieur du pays	56
4-3.	Etablissements pour les produits maritimes	57
5.	Circulation des produits maritimes	58
5-1.	Système de procuration et de consommation des captures	58
5-2.	Conditionnement et conservation	63
5-3.	Prix du poisson	67
5-4.	Système de circulations	71
5-5.	Trafic extérieur	72
5-6.	Perspectives	74
6.	Administration - Enseignement - Etudes	77
7.	Situation générale des villages de pêcheurs examinés	78
7-1.	Alentours de Libreville	78
7-1-1.	Port de Libreville	78
7-1-2.	Village de pêcheurs Acaé	80
7-1-3.	Village nigérien	81
7-2.	Environs de Port-Gentil	82
7-3.	Village de pêcheurs Omboué	84
7-4.	Village de pêcheurs Mayumba	87
7-5.	Ville de Lambaréné	89
7-6.	Station de pisciculture	92

IV. Ressources et pêche de thons et de bonites dans les eaux du Gabon et de São-Thomé	94
1. Situation générale de l'exploitation des pêcheries de thons et de bonites en Afrique occidentale	94
2. Pêcheries de thons et de bonites dans les eaux du Gabon et de São-Thomé	95
3. Sur les résultats de la pêche à la ligne des thons et des bonites au large du Gabon et de São-Thomé	98
4. Comparaison des résultats de pêche dans les eaux du Gabon et de São-Thomé	104
5. Sur l'exploitation préliminaire de pêche au large du Gabon et de São-Thomé	105
5-1. Evolution de l'exploitation préliminaire	105
5-2. Caractéristiques du navire pour exploitation préliminaire	108
5-3. Résultat de l'exploitation préliminaire	109
5-3-1. Prise d'appât vivant	109
5-3-2. Pêche à la ligne de thons et de bonites	110
5-3-3. Bilan de l'exploitation préliminaire	110
5-3-4. Perspective à base du résultat de l'exploitation préliminaire	112

Annexe

Documents

I. Objectifs et évolution des recherches

1. Objectifs

Le but de nos recherches est de participer au développement des pêches maritimes gabonaises, de contribuer à l'exploitation des bancs migrateurs de "bonites" et de "thons" qui traversent les eaux de ce pays et d'apporter au Gabon la collaboration du Japon afin d'aboutir à une meilleure utilisation de ces ressources.

Dans ce but, notre équipe d'étude s'est entretenue en détail avec l'Administration des produits maritimes du Gabon, afin de s'assurer des nécessités du pays, de se rendre compte des conditions réelles de la nature et des milieux sociaux dans lesquels s'effectuent les pêches gabonaises, d'étudier les possibilités de coopération ainsi que d'établir des projets fondamentaux de collaborations futures.

2. Programme d'étude

le vendredi 11 mars	Arrivée à Libreville
le samedi 12 mars le dimanche 13 mars	Réunion préparative à l'Ambassade
le lundi 14 mars	Visite de courtoisie à M. le Ministre des eaux et des forêts Entretien avec M. Jean Domard, Conseiller technique, Pêches maritimes, au sujet du développement de l'industrie de pêche au Gabon
le mardi 15 mars	Inspection des installations et équipements de pêche à Libreville Entretien avec M. Jean-Julien Bignumba, Directeur de direction chasse et pêche, sur le développement de l'industrie de pêche

M. Shoji TSUKATANI (Instruments et techniques de pêche)	Technicien-expert de la pêche
M. Haruo NAMIE (Ressources des pêches)	Conseiller de la Fédération Japonaise des Coopératives de Pêche au Thon et Bonite
M. Shigemitsu TAKASUGI (Liaison)	Adjoint au Directeur du Bureau de Coopération Technique dans l'Industrie de Pêche de l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale

4. Evolution

Nous avons entrepris nos recherches à partir du 14 mars. Tout d'abord, nous avons été introduits auprès du Ministre des Eaux et Forêts qui nous a formulé ses demandes; puis le Directeur des Pêches nous a conduit sur les 3 lieux de recherches (Omboué, Mayumba, Lambaréné). D'autre part, des fonctionnaires de la Direction des Pêches nous ont accompagnés au cours des visites des villages des environs de Libreville et des divers établissements. Ils nous ont également procuré toutes les informations statistiques utiles. C'est ainsi que nous avons pu, grâce au concours précieux du Gouvernement du Gabon, atteindre le but de nos recherches dans ses grandes lignes.

Au cours de l'entretien avec le Ministre des Eaux et Forêts, le Conseiller technique (Français) et le Directeur des Pêches, la demande de collaboration pour le développement des pêches de petite envergure fut surtout soulignée. La demande nous a été formulée d'effectuer l'étude des ressources maritimes. Il a été ajouté aussi que l'implantation des entreprises japonaises dans les eaux du Gabon seraient accueillies favorablement.

Ces sujets concrets de demande de collaboration ont rapport à la formation professionnelle des pêcheurs, à la procuration de matériels, au perfectionnement du mode de gestion, à la création d'équipements de stockage, à l'amélioration des moyens de transport, au développement des

techniques d'élevage, aux coopérations des recherches, ainsi que d'autres domaines divers. Ces sujets sont les suivants:

- (1) Motorisation des embarcations, création d'un centre de réparation, construction d'un complexe frigorifique.
- (2) Apports de conseils pour l'amélioration des techniques et engins de pêche à Omboué.
- (3) Culture d'huîtres à Mayumba, élevage de crevettes à Omboué, élevage de poissons d'eau douce au barrage et dans les étangs des environs de Franceville, élargissement du centre d'élevage à Oyem.
- (4) Création d'un laboratoire central à Libreville, ainsi que de laboratoires et de bureaux de propagation dans chaque contrée.

Sur ces demandes, nous avons fait la communication suivante en ajoutant néanmoins que des modifications pourraient survenir à la suite des recherches sur place ou des travaux effectués après notre retour au Japon, et dans les limites exclusives de notre groupe de recherches.

- (1) Possibilité d'envoyer le plus tôt possible un spécialiste pouvant donner avis sur la pêche en général.
- (2) Possibilité d'accueillir des stagiaires du domaine de la pêche: Cours divers de groupe pour les anglophones. Pour les études personnelles, notre contrepartie francophone pourrait recevoir un stagiaire ayant des connaissances d'un haut degré technique.
- (3) Possibilité de coopération des entreprises privées japonaises pour la motorisation des pirogues (fourniture de moteurs, direction technique): Les entreprises privées ayant exprimé qu'il leur serait possible de procurer des spécimens, nous laisserons les intéressés engager des négociations.
- (4) Possibilité de coopération pour l'exploitation des pêches en eau douce à Lambaréné: F/S sur les équipements frigorifiques et de fabrication de glace ainsi que de motorisation des pirogues. Une autorisation de crédit d'exportation pourrait être attribuée à l'exportation antérieure de complexe de notre pays.
- (5) En ce qui concerne l'élevage, les conditions naturelles étant différentes de celles du Japon, il serait impossible d'introduire

directement les techniques japonaises. Pour le moment, il ne peut être question que de recevoir des stagiaires pour l'étude générale d'élevage.

(6) Possibilité de réalisation de recherches des ressources côtières.

Enfin, après les recherches sur les lieux, une dernière réunion s'est tenue à la Direction des Pêches, nous y avons formulé oralement une courte recommandation, en attendant les décisions définitives qui devront être prises à la suite de la mise en ordre et de l'étude des documents. Une recommandation sous forme de rapport sera présentée au gouvernement du Gabon.

II. Recommandation sur l'étude préliminaire sur la coopération de pêche au Gabon

1. Préface

Notre équipe d'enquête s'est rendue au Gabon le 11 mars 1977 pour y séjourner jusqu'au 20 de ce même mois dans le but de sonder les possibilités d'une coopération avec le Gabon dans le domaine de pêche et de la pisciculture. Nous avons séjourné à Libreville où il nous a été donné l'occasion de nous entretenir avec son excellence Ibinga Magwangou, Ministre des Eaux et des Forêts, ainsi qu'avec différentes personnalités des milieux de pêche, dont en particulier le Directeur du département des pêches et de la chasse. Nous avons également eu l'occasion de visiter les installations de pêche et les villages de pêche dans les environs de la capitale. Nous avons visité par ailleurs Pt-Gentil, deuxième ville gabonaise, Ombocé, centre de la pêche en lagune, Mayumba, centre producteur d'huître naturelle, et Lambaréné, centre de pêche au rivièrre et lac.

Le présent rapport synthétise les résultats de ces visites, les documentations qui nous ont été fournies, ainsi que les informations publiées par la FAO et par l'ORSTOM, que nous avons étudiés et rédigés sous forme de rapport adressé au gouvernement gabonais.

Bien entendu, notre séjour ayant été d'une très courte durée et à cause également des contraintes imposées par les moyens de transport, nous n'avons fait que passer dans les villes de province ainsi que dans les villages. Il nous a été impossible aussi de voir suffisamment sur place les activités de pêche et de pisciculture. De ces faits le présent rapport se limite strictement aux généralités. Nous souhaitons pouvoir concrétiser les conditions de coopération effective par une étude plus détaillée de la situation.

Cependant, malgré le temps limité que nous disposions, nous avons pu nous rendre compte que le Gabon est un pays doté d'une nature féconde, forêt et eaux, qui se consacre avec toute sa vigueur de la jeunesse à la construction et modernisation, tout en développant les réseaux de transport et les industries. Nous avons compris aussi que le Gabon s'efforce à promouvoir les industries primaires dont en particulier la pêche, cela en se plaçant à un point de vue qui veut un développement industriel équilibré.

Nous avons appris que le peuple gabonais doit dépendre largement des ressources marines comme source de protéine animale du fait que le pays ne s'adapte pas tout à fait de divers points de vue à l'élevage de bétail. Nous autres Japonais, nous sommes aussi connus comme mangeurs de poissons et il existe une longue tradition de pêche, de pisciculture, de manufacture et de distribution de poissons, tant pour les techniques que pour les moyens. Le présent rapport a été rédigé pour que nos expériences servent au développement de la pêche au Gabon. Nous serions très honorés si ce rapport vous est de quelque utilité.

2. Plan du développement de pêche dans la zone de Lambaréné

La zone de Lambaréné est au Gabon la région la plus riche en rivière, lac et marécage. Au centre de cette région, Lambaréné constitue le pivot de distribution des produits marines, agricoles et forestiers. Cependant les producteurs sont dispersés dans une vaste zone, chacun d'un niveau de production peu élevée, ce qui fait qu'on ne peut espérer un développement rapide si on ne dépendait que de leur croissance naturelle. Ce qui importe le plus pour le développement régional est donc le relèvement de leur niveau, ce qui signifie en même temps le développement de l'économie de l'industrie primaire. Ceci en se conjuguant avec le développement des industries annexes augmente les effets économiques. Dans ces conditions, il faut absolument que le gouvernement aide à la construction de l'infrastructure du développement.

Pour ce qui est de la pêche, celle-ci n'est souvent pratiquée que comme un travail annexe et de plus les familles qui s'y consacrent sont dispersées. Par surcroît, la saison en est très limitée, ce qui crée sans aucun doute une situation très dure pour ces familles. Si leur productivité est peu élevée c'est d'abord à cause des moyens précaires, tels que les bateaux ou les instruments, et du retard dans le développement des techniques, mais fondamentalement il s'agit surtout du problème structurelle de distribution des produits marins.

La modernisation de ce système est souvent difficile du fait que les poissons ou autres produits marins ne se prêtent pas à la conservation et qu'il y ait souvent des fluctuations dues aux résultats peu stables de pêche. Lorsqu'il s'agit d'une région tropicale le problème est encore plus grave, la zone de distribution tendant à être restreinte du fait qu'il faut un investissement considérable pour la distribution des produits frais. Mais comme nous l'avons déjà vu, l'élargissement du marché est la première condition pour le développement de la pêche, l'aménagement

des étapes de distribution constitue la politique la plus importante pour le développement de la pêche. Dans ce domaine, on peut envisager les mesures suivantes pour le moment:

2-1. Aménagement des moyens de transport

Pour régler l'important problème de l'utilisation des cours d'eau dans la région qui abonde en cours d'eaux et en lac et marécage, il faut installer des bases de relai près de lacs et marécages, pour permettre le transport des produits sur le marché de Lambaréné par les bateaux motorisés. Les produits seront ensuite acheminés sur différents marchés de consommation par les voitures frigorifiques ou sous forme de produits congelés transportés par les camions.

La gestion de ces moyens de transport doit être confiée aux sociétés spécialisées. L'établissement de telles sociétés est nécessaire pour avoir une plus importante rentabilité; de cette façon on peut plus facilement combiner les transports de différents produits et denrées et avoir toujours le chargement, même en période creuse de pêche ou pour les bateaux ou les camions de retour. On peut envisager ici une subvention d'un taux déterminé qui permettrait à ces sociétés de posséder les bateaux ou voitures, à condition qu'un certain pourcentage de chargement soit toujours et obligatoirement du poisson.

2-2. Aménagement des installations frigorifiques et de fabrication de glace

Comme nous l'avons vu, nombreuses sont les fluctuations dans les conditions de pêche, ce qui en rend peu stable l'approvisionnement. Pour assurer donc un approvisionnement stable de poissons frais et de bonne qualité aux consommateurs, il faut aménager à chaque centre de distribution des installations frigorifiques. En particulier celles-ci doivent

être d'une certaine importance pour un centre comme Lambaréné où il est nécessaire de contrôler les livraisons.

Cependant pour ce faire il faut un important investissement initial et les frais de gestion, et le moindre dissociation entre ces installations et les conditions réelles de distribution peut entraîner une faillite. Il faut donc construire une glacière de dimensions et de performance appropriées à partir des études et analyses détaillées des catégories, de la quantité, de la rotation et des conditions saisonnières des denrées et produits à conserver, y compris toutes les denrées fraîches même en dehors des produits marins.

2-3. Aménagement de l'organisation de ventes communes des coopératives de pêche et promotion des activités commerciales

Il faut développer et renforcer les coopératives de pêche en tant que l'organisation-clé du développement de la pêche. Elles pourront centraliser l'achat des matériels de pêche, et le financement, ce qui rationalisera la distribution et les crédits, tout en relevant la position sociale et économique de tous ceux qui s'intéressent à la pêche. Il faut également aménager l'infrastructure fondamentale de la production de pêche, telles que les installations d'approvisionnement de combustible, les usines de réparation des moteurs, les marchés centraux, ou les installations manufacturières ou frigorifiques. Il faut enfin que ces coopératives soient d'une manière ou d'une autre dirigées tant sur le plan institutionnel que financier pour qu'elles soient aptes à assurer le rôle de promoteur d'une telle entreprise.

Cependant à moins que les conditions n'en soient des plus favorables, il est peu recommandé à ces coopératives elles-mêmes de se livrer directement aux transactions, des marchandises. Il est préférable qu'elles jouent de rôle

uniquement de grossiste.

Le prix de poisson d'origine peut être relevé par la promotion de la libre-concurrence des commerçants, et par l'opération du terme de règlement on peut accroître leur crédit, ce qui conduirait à l'animation des activités commerciales.

Nous venons de voir donc le plan général du développement de la pêche. Sur le plan concret, il faut une étude détaillée sur les points ci-dessous qui doivent être réalisés par l'ordre de l'importance et de l'urgence dans les limites bien entendu des possibilités financières:

- 1) Zone où se trouvent les familles de pêcheurs qui livrent sur le marché de Lambaréné et leur dispersion
- 2) Conditions actuelles de ces pêcheurs: travaux annexes, composition familiale, bateaux, instruments, conditions alimentaires, degré d'auto-suffisance, vie quotidienne, relations sociales, éducation, religion, etc.
- 3) Conditions et situation actuelles de pêche: catégories de poissons, technique, saison, pêcherie.
- 4) Type de transport jusqu'à Lambaréné et la fraîcheur au moment de la prise
- 5) Fluctuation mensuelle de la quantité des poissons distribués à Lambaréné
- 6) Condition réelle de la structure de distribution à Lambaréné

- 7) Prix et catégories de poissons

- 8) Approvisionnement des ressources en protéine pour la population de Lambaréné (proportion de poissons, viande et oeuf; comparaison saisonnière)

3. Développement de la pêche dans la région d'Ombooué

3-1. Supériorité de la pêche

Ombooué est très bien situé pour le développement de la pêche: (1) la ville est relativement près de Pt-Gentil, deuxième ville commerciale et industrielle gabonaise, et satisfait toutes les conditions pour les transports et les ventes non seulement des poissons manufacturés mais aussi de ceux qui sont frais, possédant déjà une route établie; (2) la proximité de Pt-Gentil constitue en même temps une condition avantageuse pour l'achat des instruments de pêche, filets, moteurs ou combustibles, ce qui, à l'avenir, facilitera l'aménagement des appareils et installations pour la modernisation de la pêche; (3) les catégories de poissons pêchés en lagune des environs tels que sole, chatoetus punctatus, mullet, tilapia, sont tous d'une très grande productivité. Quand on considère le développement futur, même en tenant compte de la limite quantitative des ressources lagunaires, il reste la possibilité d'avancer dans les eaux côtières où se trouvent des pêcheries vierges, ce qui constitue un potentiel important et fécond en ressources en poissons, condition primordiale d'un développement de la pêche.

En plus des conditions ci-dessus, Ombooué compte actuellement 300 à 400 pêcheurs sur une population de 2,000 âmes, pêcheur qui forment déjà une collectivité, ce qui ajoute une condition favorable de plus pour le développement ultérieur. Ils ont déjà obtenu du gouvernement la construction d'un ensemble d'installations frigorifiques et glacières au coût de 10 millions de France CFA, franchissant ainsi le premier pas vers le renforcement du système de vente. Il n'y a nul doute que l'organisation de ces nombreux pêcheurs jouera un rôle important pour faciliter l'entreprise pour aménager l'infrastructure de pêche.

3-2. Etudes des ressources de pêche

Pour la région d'Ombooué où le système de distribution est déjà dans une certaine mesure établie, le développement doit surtout être centré sur la modernisation des moyens. Il ne faut toutefois pas oublier, parallèlement à cela ou même précédemment, la mise en lumière des conditions des ressources dans la région par une étude systématique et consciente.

Tout pêcheur a une riche connaissance sur la vie des poissons par les traditions et leurs propres expériences, mais ces connaissances se bornent souvent à l'étape de croissance des poissons qui font objet de pêche. Pour qu'on puisse saisir tout le processus de reproduction biologique depuis l'état alevinier jusqu'à la maturité, et mettre au clair les moyens de reproduction des ressources et le niveau approprié de prise, il faut rassembler les informations scientifiques qui seront ensuite analysées. La situation actuelle de la pêche à Ombooué est dans son ensemble au premier stade d'exploitation des ressources, ce qui laisse penser que, pour le moment, la quantité de prise ne pose pas de problème. Toutefois, cela doit avoir une base scientifique. De plus pour les ressources côtières, comme il n'existe presque aucune information précise, il faut y remédier immédiatement pour éclaircir les possibilités de l'exploitation des ressources marines.

(1) Compréhension de l'état actuel de pêche

La première phase de cette compréhension consiste à étudier les prises actuelles, et coordonner et analyser les informations obtenues au cours des opérations. Tout en déterminant scientifiquement les catégories de poissons pris pour différents types de pêche, à la canne ou au filet, il faut rassembler les informations les plus détaillées possibles

concernant la quantité de prise par catégorie de poisson, la saison, les caractéristiques biotiques (ce qu'ils mangent, le cycle de leur déplacement). On peut approfondir les connaissances sur l'état des ressources en coordonnant et en étudiant scientifiquement ces informations dont la majorité sont transmises oralement.

(2) Etude sur les environnements de pêche

De par la composition des catégories de poissons pris, on peut estimer que la structure des eaux à l'intérieur de lagune est assez complexe. Il faut mettre en évidence les caractéristiques des environnements des eaux de la région, en étudiant la température, la qualité, la structure du fond, le volume, le cours, et la vitesse du courant, des eaux, et si possible les espèces d'appâts comme plankton ou petits faunes ou flores.

Il faut également mener une étude analogue pour les eaux côtières.

(3) Mesure biologique et analyse vectorielle des ressources

Pour connaître exactement l'état des ressources, il faut étudier systématiquement les dimensions, le poids, la maturité de glande génitale, le contenu de l'estomac, des poissons pris, et savoir exactement la structure de groupe, la distribution, la croissance, et la ponte des oeufs, de divers poissons. Avec ces facteurs et ceux qu'on obtient par les études signalées à l'alinéa (1) sur la quantité de prise et sur l'objectif de prise, on mesurera le volume des ressources et la quantité appropriée de prise, ce qui servira au contrôle des ressources.

(4) Etude d'exploitation des ressources marines

Comme les eaux côtières sont restées inexploitées, il faut d'abord étudier l'état des ressources en se livrant aux opérations d'essai. On peut penser comme technique soit la pêche à la traîne de petite dimension soit au filet, mais on peut procéder aux autres formes d'essai en tenant compte des résultats réalisés par les pêcheurs étrangers de Pt-Gentil ou de Mayumba et leurs techniques, ainsi que les facteurs des environnements que révéleront les études sous l'alinéa (2).

Pour l'étude des ressources après la mise en exploitation de ces eaux, on se réfèrera aux alinéas (1) et (3).

3-3. Projet de développement de la pêche

La pêche non-industrialisée se pratique en se fondant essentiellement sur les traditions et les expériences auxquelles viennent s'ajouter les connaissances sur les conditions climatiques l'état des eaux, la constitution du fonds, la topographie, le courant, la teneur en sel des eaux, la vie des poissons, etc. Ses moyens de production sont très limités, mais dans d'autres domaines elle a de nombreux avantages. Dans ces conditions, la modernisation du système de production la plus sûre qui assurerait un développement normal et régulier, serait qu'on se fonde sur ces techniques traditionnelles tout en mécanisant graduellement les moyens tels que les bateaux ou moteurs.

(1) Relèvement de rentabilité des opérations actuelles par les canoes.

- a. L'opération de pêche consiste avant tout à prendre les poissons en en sélectionnant les plus grandes possibilités par les expériences et l'intuition. Il faut donc veiller à aménager et à mobiliser le plus grand nombre possible d'instruments et de filets.
- b. Les techniques de pêche qui sont en cours semblent être peu variées et trop simples, ce qui nécessite l'introduction d'une série de nouvelles techniques qui relèveraient la rentabilité des pêches par les canoes. Pour cela, comme il faut un temps considérable qui doit être consacré à l'étude des mœurs des poissons et aux essais des instruments, il serait approprié de diffuser les techniques qui se révèlent bonnes au fur et à mesure des essais qui seront entrepris par les experts et les pêcheurs qualifiés en utilisant un bateaupilote. Le Japon possède dans ce domaine une quasi suprématie, et nous nous permettons de joindre au présent rapport une documentation illustrée des

instruments et techniques de pêche à titre de référence.

- c. Tout en relevant la rentabilité des pêches, il faut aussi étudier les possibilités d'une opération économique. Par exemple, pour économiser les combustibles qui sont souvent assez coûteux, on utiliserait les voiles quand il y a du vent, ou les moteurs à-bord plutôt que les hors-bords qui tombent souvent en panne et qui consomment l'essence, en particulier pour la navette à Port-Gentil, les hors-bord sont très peu économiques.

(2) La pêche par les nouveaux bateaux

- a. Les bateaux traditionnels japonais ou occidentaux sont structuraux et construits en tenant compte des techniques, de la force éolienne, et d'autres conditions d'environnements, tant pour leur résistance contre les vagues, leur stabilité, leur tenue en virage, leur vitesse, leur tirant d'eau, etc. Par rapport aux canoës ils sont donc beaucoup plus stables et sont conçus pour faciliter l'opération de différentes techniques, celles à la traîne, à la pêche au thon, à la pêche à la fournée, ou au filet tournant. Les canoës nécessitent une quantité considérable de bois et ne peuvent être affectés avantageusement aux différents poissons. Il vaudrait donc mieux les remplacer peu à peu par les bateaux structuraux.
- b. Il est économique et en même temps techniquement facile, de construire en grand nombre le même modèle de bateau. Toutefois, cela peut provoquer des concurrences entre les pêcheurs quant aux pêcheries et aux poissons. Il serait idéal d'avoir différents modèles et de différents tonnages pour la meilleure mise en valeur

des ressources.

- c. Quant aux matières de ces bateaux, on peut concevoir soit du bois, ou de l'acier, du F.R.P. ou du béton. Mais il faut utiliser avant tout le matériel disponible au Gabon, tout en s'efforçant d'introduire peu à peu les industries annexes pour la fabrication des moteurs, des instruments et des filets, qui seraient à la base du développement de l'industrie légère dans le pays. Il faut en même temps veiller à relever le niveau technique.

4. Exploitation de l'élevage et reproduction de produits marins et d'eaux douces

4-1. Elevage en eaux douces

Du point de vue de l'utilisation et de l'exploitation des ressources en produits marins et d'eaux douces, l'élevage et reproduction artificielle sont dans le prolongement de la pêche et se trouvent dans une phase plus avancée et positive. Par ailleurs, l'élevage et la reproduction artificielle sont considérées comme postulat du développement et du maintien de la pêche. C'est ainsi que ces deux grandes activités constituent le noyau de l'industrie poisson qui est avant tout l'utilisation et l'exploitation des ressources de poisson. En général, le domaine négatif de la reproduction et de l'élevage se trouve dans la pêche, et le domaine positif dans la pisciculture. Toutefois cette définition ne peut s'appliquer à tous les cas particuliers. Cependant, on peut dire que ces deux domaines sont en rapports étroits avec la pêche en gros pour les phases cidessous:

- (1) Dans les environnements appropriés à la vie, les poissons se reproduisent et croissent. Mais comme ils peuvent être captés de plus en plus par les moyens artificiels, on vise à développer la reproduction des poissons, en interdisant la pêche dans les eaux des lieux de ponte en vue surtout de maintenir les ressources, en limitant la grosseur de maille de filet pour ne pas prendre les alevins, ou en adoptant des mesures préventives contre différentes pollutions, par les produits chimiques agricoles, par les déchets organiques des villes, les déchets de métaux lourds ou pétrole. C'est là indubitablement un moyen efficace pour utiliser les ressources naturelles.

- (2) Si les moyens de distribution nécessitent de gros frais, du fait que les eaux sont trop étendues, ou qu'on demande les poissons très frais, ou encore qu'il existe une large demande en poissons, on délimite une zone d'eaux pour y transposer les poissons ou alevins pris dans les eaux naturelles, ou dirigés artificiellement. C'est là un moyen le plus économique qui utilise les conditions naturelles, permettant de prendre les poissons à leur maturité. Pour améliorer les environnements et pour relever la productivité, on peut éliminer les poissons nocifs, ou aménager les conditions nécessaires pour la naissance des appâts naturels. Dans ce domaine, la Chine utilise traditionnellement les rivières, les lacs et les marécages pour l'élevage de quelques millions de poissons.
- (3) La forme la plus avancée de l'élevage à l'état brut de poissons consiste à aménager les étangs, labourer le fond pour améliorer le sol du lit, introduire les engrais organiques pour créer les appâts, planktons végétaux, en contrôlant artificiellement les techniques que nous venons voir dans le but de relever la productivité. Il s'agira aussi d'introduire l'eau en prévenant l'infiltration des poissons nocifs, et de lâcher les alevins de même taille. Cette méthode est traditionnelle en Asie du Sud-Est et arrive même à produire 250 mille milk fish d'un prix élevé. Toutefois, comme on manque de plus en plus les alevins naturels, on étudie les moyens de prendre artificiellement les oeufs aux poissons mûrs.
- (4) Lorsqu'il s'agit des poissons chers, l'élevage est suffisamment rentable même si on y investit un fonds considérable. La Japon qui manque de terre plate, élève beaucoup de poissons dans de petits étangs. De ce fait les environnements biotiques changent et les études de base sur la vie,

la physiologie, les environnements, les appâts et les maladies de poissons sont devenues nécessaires pour le développement de l'élevage.

Les poissons chers doivent être nourris de poissons dont le poids est huit à dix fois celui des poissons mûrs, avant qu'ils n'arrivent aux dimensions commercialisables. C'est donc une technique fort onéreuse, mais comme il existe une demande intérieure stable pour ces poissons, l'élevage est suffisamment rentable. On peut citer comme catégorie de poissons, anguille, truite, thon, langoustine, etc.

- (5) On pratique, en outre, l'élevage des poissons dans une zone délimitée par un filet, le lancement dans les rivières des poissons élevés artificiellement à partir des oeufs, ou le contrôle de vente par la conservation des poissons dans les eaux.

Comme nous venons de voir le développement de reproduction et d'élevage de poissons varient selon les conditions naturelles et le système socio-économique de chaque pays, en particulier selon les coutumes traditionnelles pour la consommation de poissons, et les techniques traditionnelles de pêche et de la pisciculture. Par conséquent, dans le cas du Gabon, il faut étudier bien amplement quel est la meilleure orientation de la pisciculture.

Pour cela, il faut étudier les conditions des eaux intérieures de l'ensemble du Gabon, et celles dans les pays voisins où la pisciculture est plus avancée.

Ces études doivent être des plus détaillées. Mais on peut les faire précéder d'une étude générale pour avoir une vue d'ensemble qui servira à déterminer étape par étape les mesures nécessaires.

1) Etude sur les environnements naturels

- a. Superficie des eaux en période sèche et humide pour les rivières, lacs et marécage. Changements saisonniers température, de qualité des eaux, de quantité et espèce de faune et de flore aquatiques.
- b. Espèces de poissons en particulier les poissons aptes à être élevés, leurs appâts et poissons nocifs, etc.

2) Etude sur les environnements sociaux

- a. Religion, culture, habitudes alimentaires, en général mœurs et tradition de la nation
- b. Etat actuel des pisciculteurs, des pêcheurs et des commerçants, ainsi que des laboratoires de contrôle

Si on examine les problèmes qui se poseraient au Gabon dans les lignes que nous venons de voir, on pourrait saisir les nécessités pour ce qui est des recherches, des essais, ou des laboratoires.

Au Japon, les pêcheurs et les pisciculteurs eux-mêmes observent attentivement la vie des poissons soit pour la pêche soit pour l'élevage, mais pour les orienter les centres de recherches régionaux envoient des experts en tournée pour diffuser les connaissances nécessaires et pour répondre aux questions posées par les pêcheurs ou pisciculteurs. Si les experts n'arrivent pas à régler le problème, il le rapporte au centre où des études plus détaillées sont menées.

Si encore il reste de doute, le laboratoire national s'en occupe. Ainsi il y a tout un système organique de recherches qui est bien établi au Japon.

Par conséquent pour ce qui est du projet gabonais de fonder le Laboratoire central il faut avoir une étude collective des chefs des stations de pisciculture en eaux douces, tout en tenant compte des conditions pratiques dans les pays voisins.

4-2. Ostréiculture à Mayumba

Les huîtres naturelles vivent surtout en Afrique, en Amérique Latine et dans la zone tropicale de l'Asie du Sud-Est. Toutefois il y a des problèmes des environnements naturels, ou des espèces pour y réaliser la reproduction et l'élevage artificiels dans ces régions. Beaucoup d'experts japonais y ont été envoyés pour y mener des études, mais aucun n'a réussi à développer l'entreprise au niveau industriel. Cependant l'étude des huîtres au Gabon dont les conditions des environnements différent de celles des régions sus-mentionnées est certes d'une grande portée. Nous considérons que cette étude pourrait être d'un très grand profit si elle est développée selon les lignes suivantes:

- (1) Ce qui importe le plus pour l'ostréiculture, c'est la collecte des huîtres-mères. La France et les Etats-Unis en importent du Japon. Dans la région tropicale, la possibilité d'avoir des huîtres-mères de l'espèce dominante constitue la première condition.
- (2) L'organe genital des huîtres fonctionne sous un impact d'un choc extérieur. On peut considérer que dans la région tropicale où il y a peu de variation de température, les

changements de teneur du sel et de la température d'eau qui se constatent entre la saison sèche et humide constituent un moment propice.

- (3) Il faut étudier les huîtres de la saison sèche et celles de la saison humide qui ne peuvent pas être collectées, leurs coquilles mortes, les changements des environnements de lagune entre deux saisons, en particulier ceux de la température et de la teneur du sel de l'eau, et leurs rapports avec l'apparition des petits huîtres. Il faut également mener des essais de plantation des huîtres-mères. Il faut étudier ces points à moments au passage de la saison sèche à la saison humide et vice-versa.

III. Situation actuelle des ressources maritimes

1. Conditions naturelles

La République du Gabon est situé en Afrique centrale, face à l'Atlantique, sous l'équateur, avoisinée au nord à la Guinée équatoriale et au Cameroun, à l'est et au sud au Congo, baignée à l'est par le golfe de Guinée.

Sa superficie totale est de 268,000 km², équivalant à peu près aux trois quarts de celle du Japon. La ligne côtière a 739 km. du nord au sud.

Le relief du pays est mouvementé: Au nord se trouvent le massif Crystal, au centre les Cnailla, au sud-est le massif Bilgou, entre lesquels coule le fleuve Ogooué et ses nombreux confluent.

Le pays peut être divisé en trois régions:

- (1) La région côtière et la zone basse de la vallée du fleuve Ogooué, parsemée de lagunes et où se trouve le delta du fleuve, constituant l'habitat des poissons et des mollusques.
- (2) La région accidentelle de collines qui occupent l'est de la région basse mentionnée ci-dessus, où les affluents de l'Ogooué ont creusé de profonds vallons.
- (3) La région montagneuse que constituent dans l'est du pays, à proximité des frontières, les trois chaînes de montagnes précitées.

Le pays a un climat généralement chaud et humide, typique aux zones équatoriales, avec une saison courte de pluies d'octobre à mi-décembre, une saison courte de sécheresse du mi-décembre à mi-janvier et une saison longue de pluies de mi-janvier à mi-mai. La région côtière qui reçoit l'influence du courant froid Benguela a un climat moins chaud et moins humide qu'à l'intérieur du pays.

La température moyenne annuelle est de 25°C, la précipitation annuelle, de 1.524 à 3.048 mm.

Les 85% du territoire sont recouverts de forêts tropicales qui donnent

du bois de haute qualité d'okumé et autres. Pour le reste du pays, il existe une zone de savane en amont du fleuve Ogooué et une région sablonneuse sur la côte au sud de Port-Gentil.

D'autre part, toute la région côtière est recouverte de roches sédimentaires sous lesquelles s'étendent des réserves abondantes de pétrole. Les couches pré-cambriennes de l'intérieur du pays sont riches en minerais de manganèse, d'uranium, de fer, etc.

2. Conditions naturelles de la pêche

2-1. Climat

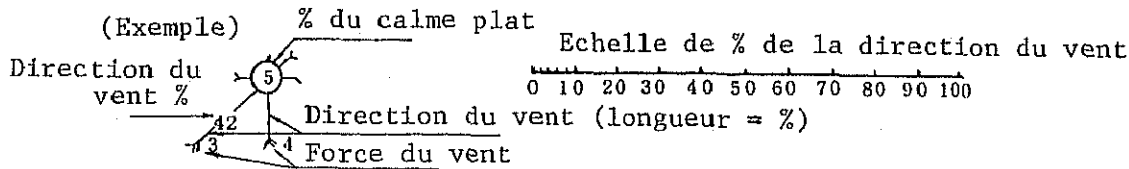
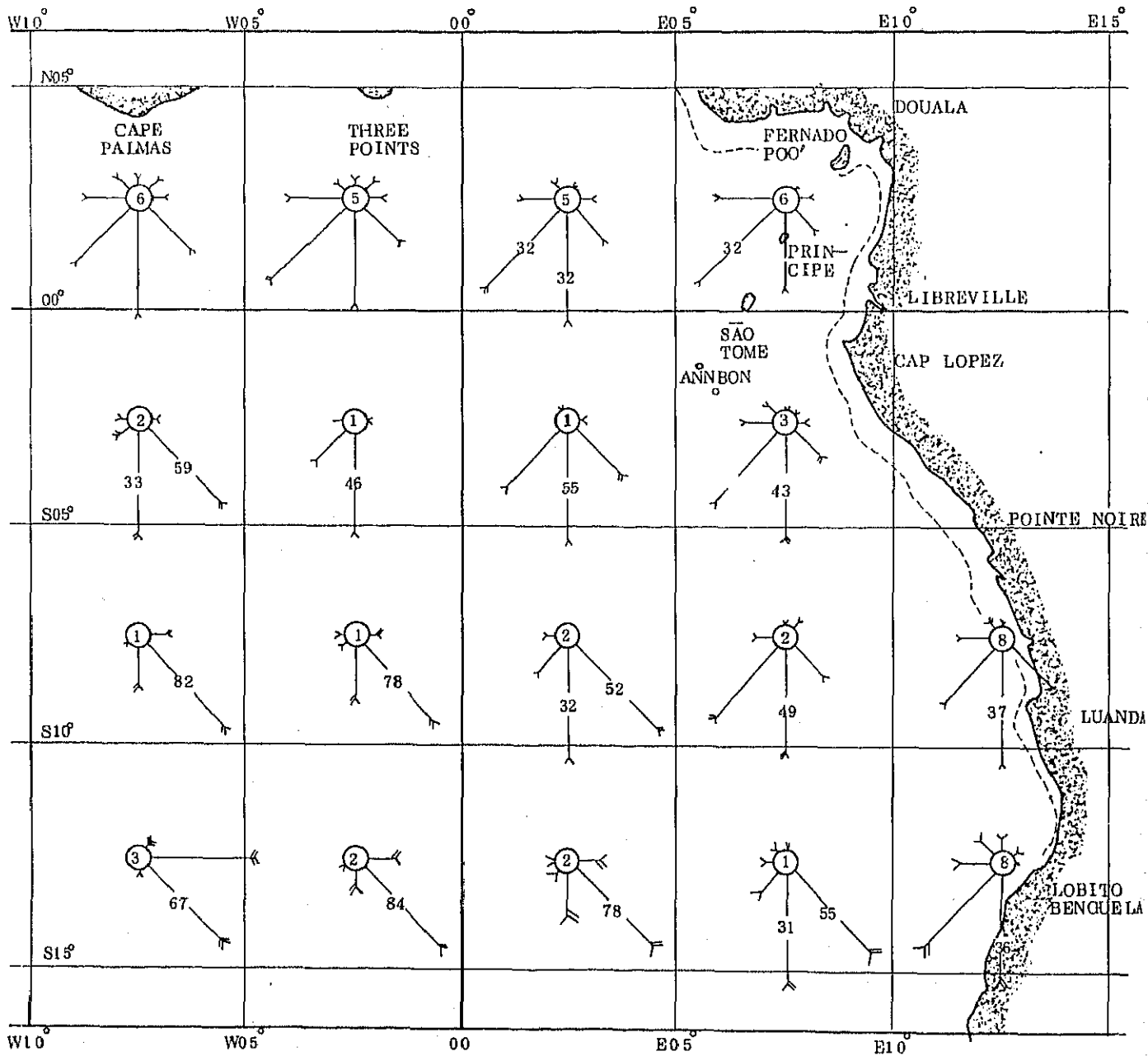
Le Gabon qui possède une côte longue de 800 km. du nord au sud que traverse au centre l'équateur, a un climat tropical.

Deux courants marins baignent la côte: le courant Benguella (courant froid) et le contre-courant de Guinée (courant chaud) venu du nord et qui ensuite se dirigent tous deux en parallèle à l'équateur. Le pays reçoit de grandes influences de ces deux courants. Ainsi, la partie méridionale (au sud du cap Lopéz) reçoit une précipitation relativement peu abondante, tandis que la partie septentrionale que baigne le contre-courant de Guinée a une précipitation abondante avec une chaleur élevée qui lui donne un climat chaud et humide.

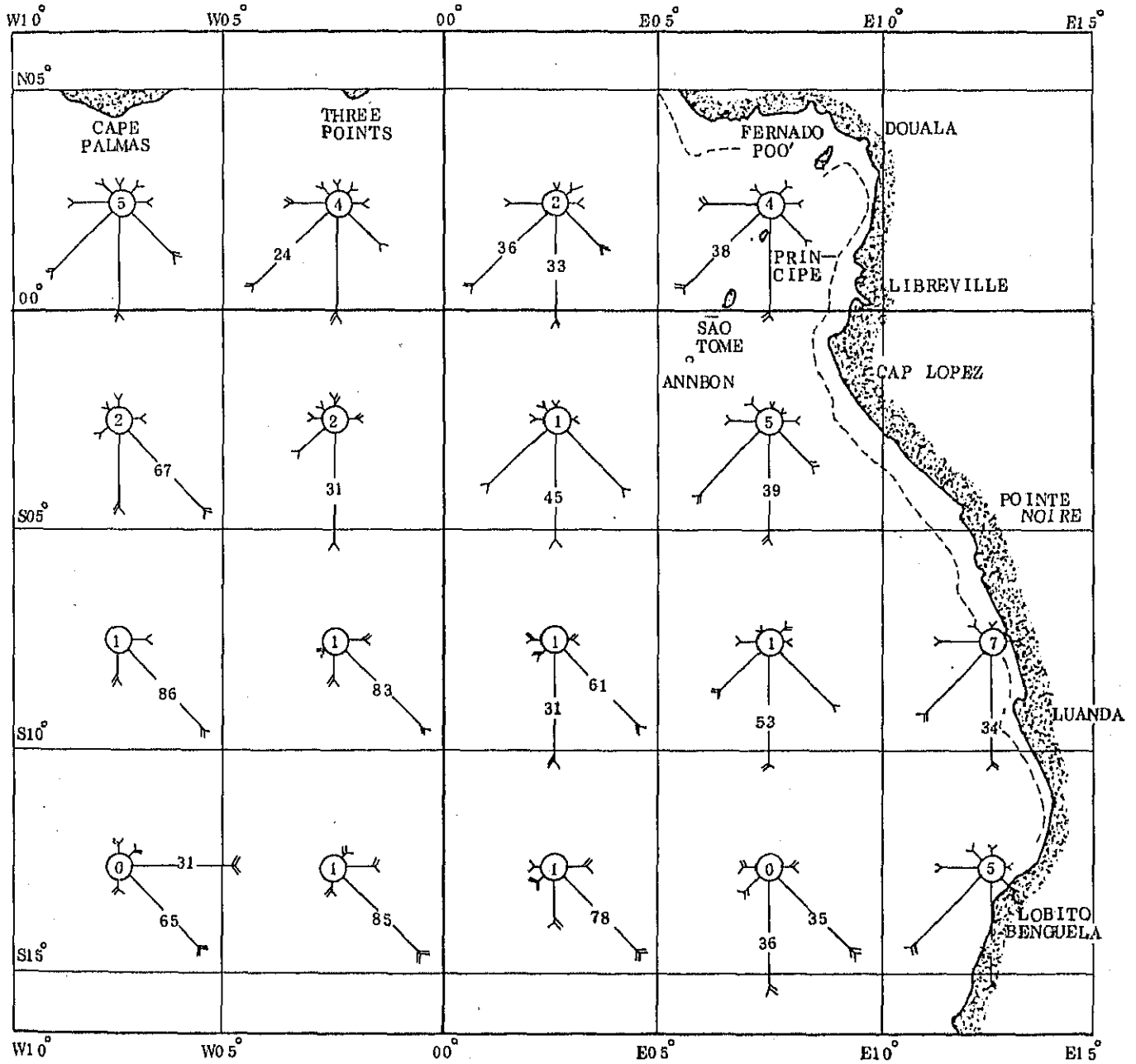
Les vents qui passent sur les eaux voisines du Gabon étant généralement doux, la mer est calme. Cependant, des dépressions tropicales locales appelées "tornades" naissent sur la zone confluente des deux grands courants maritimes. Les tornades sont nombreuses pendant la saison pluviale, mais ces dépressions ne prennent jamais de grandes envergures.

L'année voit une saison longue de pluie en octobre et en novembre, une saison courte de pluie en février et en mars avec une pause en janvier. La saison de sécheresse qui dure du mois d'avril jusqu'au mois de septembre est intense, surtout en juillet et en août pendant lesquels la pluie est rare.

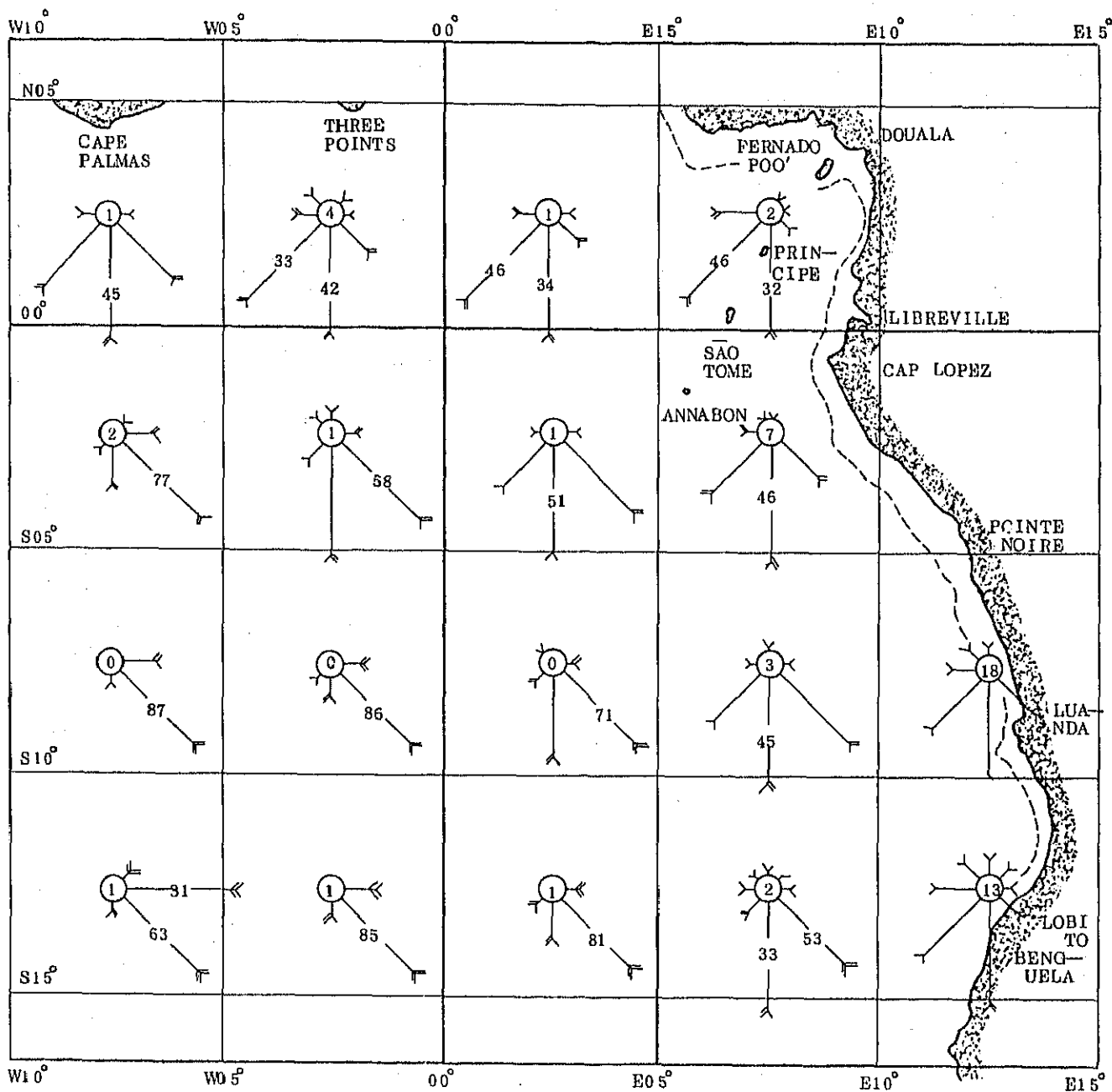
Graphique III 2-1 Graphique de la direction (%) et de la force du vent sur les eaux de l'Afrique occidentale (No 1)
(décembre, janvier, février)



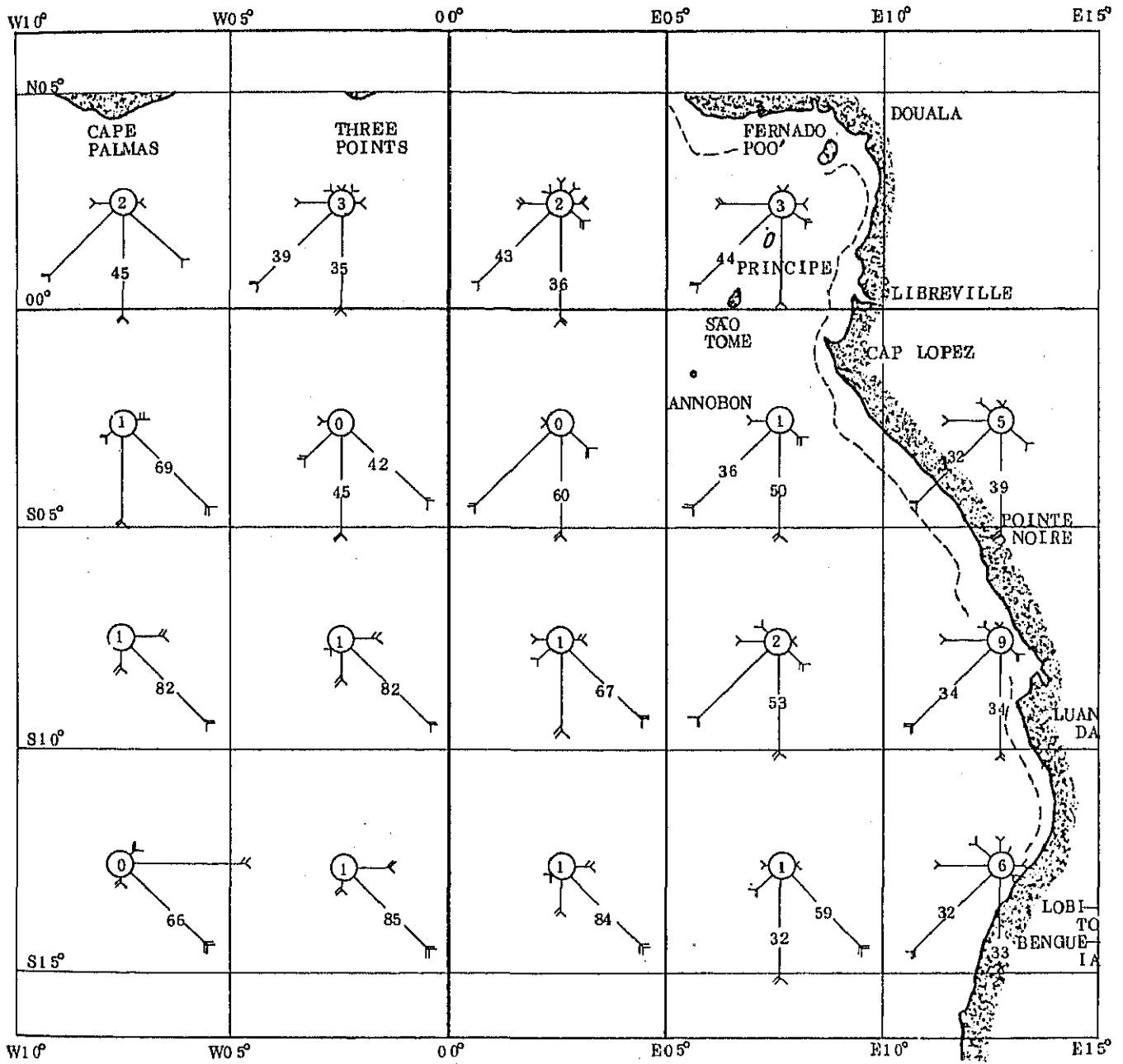
Graphique III 2-2 Graphique de la direction (%) et de la force du vent sur les eaux de l'Afrique occidentale (No 2)
(mars, avril, mai)



Graphique III 2-3 Graphique de la direction (%) et de la force du vent sur les eaux de l'Afrique occidentale (No 3)
(juin, juillet, août)



Graphique III 2-4 Graphique de la direction (%) et de la force du vent sur les eaux de l'Afrique occidentale (No 4)
(septembre, octobre, novembre)



(Vent)

Les vents soufflent particulièrement du sud, du sud-ouest ou de l'ouest, comme le montrent les graphiques III 2-1 ~ 4. La puissance du vent est ordinairement de l'ordre de 2 ou de 3 degrés, et de 4 degrés au plus.

Lorsqu'une tornade naît, le vent se change en vent du nord-est, et à mesure que la tornade s'avance, le vent tourne du nord au nord-ouest, de l'ouest, ou du nord au sud-est puis au sud, le temps se gâte et apporte des pluies ou des orages. Les bourrasques qui soufflent atteignent par instants une puissance de l'ordre de 6 ou de 7 degrés, mais ne durent que 2 ou 3 heures et ne dépassent point 6 heures. Les graphiques III montrent la diversité des directions de vent aux environs de l'équateur, surtout près de la côte, reflet de l'influence des tornades.

(Température)

La température moyenne annuelle à Libreville est de 26,2°C et celle de Lambaréné à l'intérieur du pays est de 25,6°C. La température maximale à Libreville s'élève à 31,5°C en février ou en mars, pendant la saison courte des pluies, tandis que la température minimale marque 21,5°C en juillet ou en août, au cours de la saison de sécheresse. Les mois de février et de mars de la saison courte des pluies est peu agréable avec sa chaleur et son humidité, alors que les mois de juillet et d'août de la saison de sécheresse ont une température relativement basse et peu d'humidité, ce qui en fait une saison agréable (voir le graphique III 2-5). Le graphique ci-contre indique la température moyenne de chaque mois.

(Précipitation)

Libreville a une précipitation annuelle de 2,995 mm. et Lambaréné, 1,993 mm., c'est-à-dire que les pluies sont plus abondantes sur la région côtière qu'à l'intérieur du pays. Les îles Principe et São-Thomé reçoivent respectivement 9,000 et 5,000 mm. de pluie, à peu près 3 fois plus que le territoire continental du Gabon, ce qui prouve que la mer reçoit une précipitation plus abondante que les terres gabonaises.

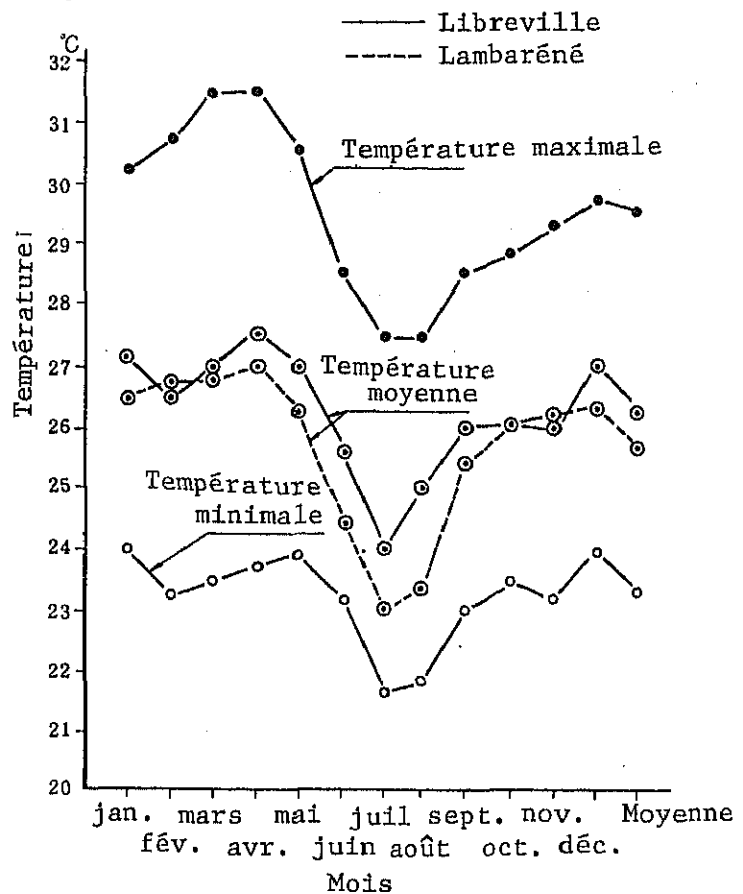
La partie du pays au sud de l'équateur a environ 20% de moins de pluie que le côté septentrional.

La précipitation mensuelle est particulièrement abondante en novembre pendant la saison longue des pluies et marque de 450 à 500 mm. de pluie ou plus encore, tandis que les mois de mars ou d'avril de la saison courte des pluies n'en connaissent qu' environ 350 mm. et ne dépassent jamais 450 mm.

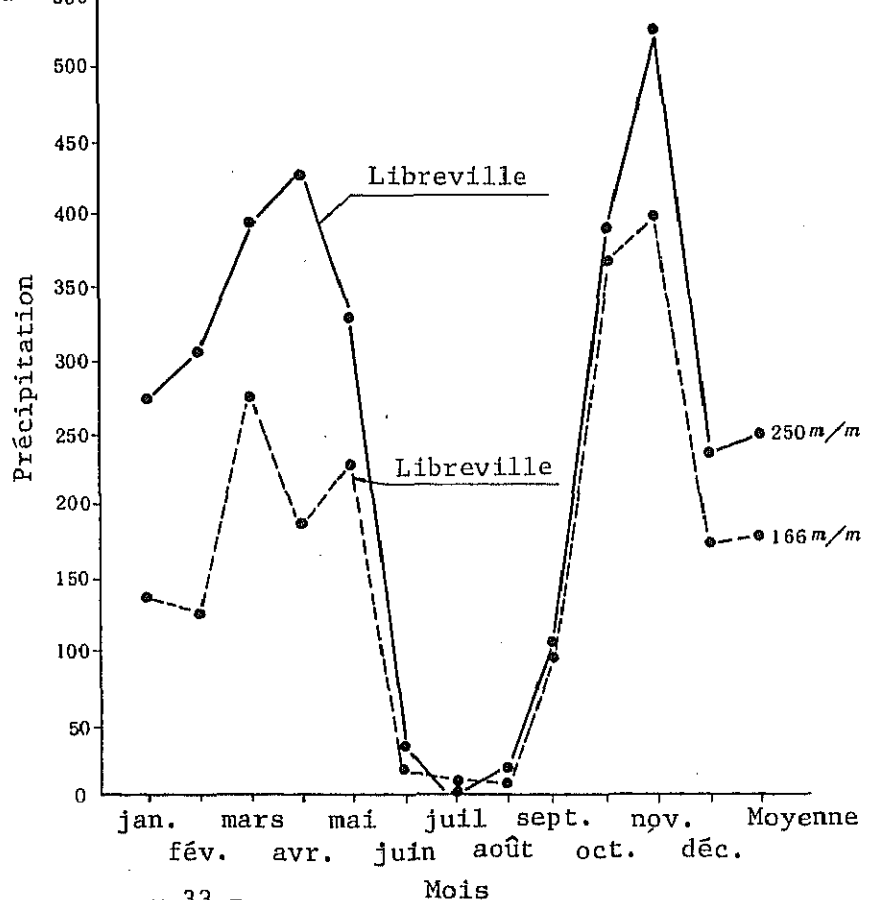
Il a été enregistré jusqu'ici une pluie de $\frac{m}{m}$ plus de 248 mm. tombée en un jour, et 122 jours de pluie de plus de 100 mm. en un an.

En juillet et en août au cours de la saison de sécheresse, les pluies sont rares et la précipitation mensuelle ne dépasse pas 30 mm.

Graphique III 2-5



Graphique III 2-6



Les pluies présentent des caractéristiques propres aux contrées équatoriales: Ce sont des averses qui tombent dru en peu de temps et, après, c'est un ciel bleu qui se montre. Les pluies ne durent jamais toute une journée (voir le graphique III 2-6). Le graphique ci-contre présente les précipitations mensuelles.

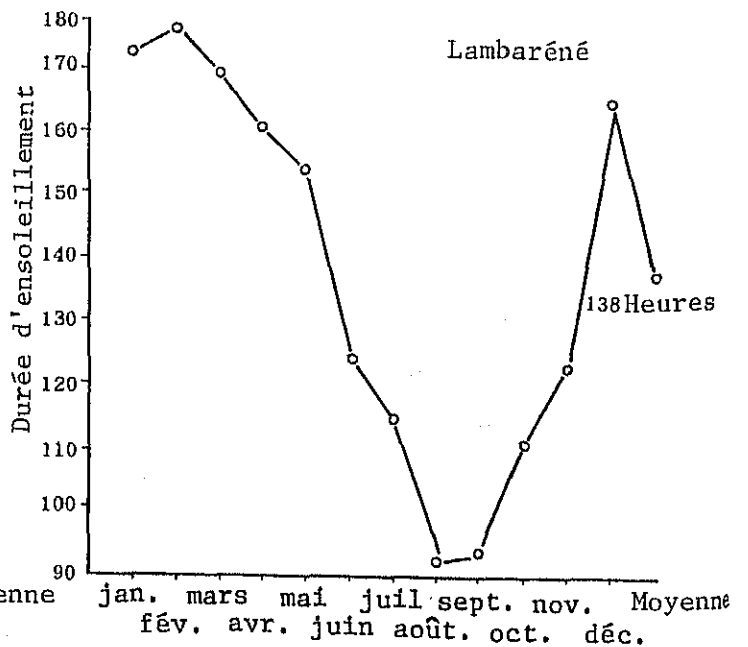
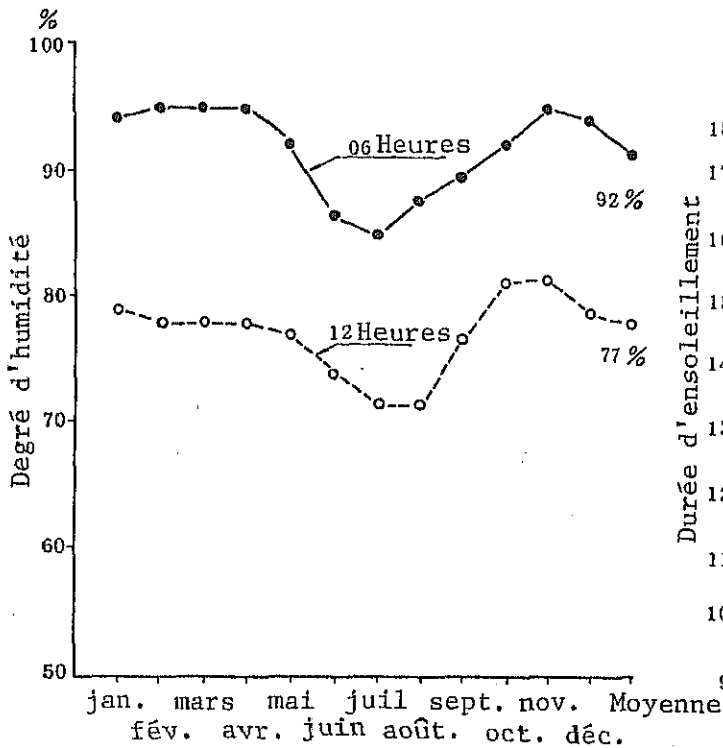
(Humidité)

Le Gabon est un pays chaud et particulièrement humide, avec un degré d'humidité mensuel dont le point culminant s'élève à 95%, et indique encore 72% au mois le moins humide de la saison de sécheresse (voir le graphique III 2-7). L'humidité mensuelle moyenne est indiquée ci-dessous.

Articles	Mois													Total	Moyenne
	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil	août.	sept.	oct.	nov.	déc.			
Durée d'ensoleillement du mois	h 172	178	169	160	156	125	116	92	93	111	123	165	1,659	138	

Graphique III 2-7

Libreville Graphique III 2-8



(Durée d'ensoleillement)

La durée mensuelle d'ensoleillement est la plus longue entre les saisons pluviales de décembre et de février et très courte pendant la saison de sécheresse d'août et de septembre. Ce fait est la conséquence des pluies des saisons pluviales qui se concentrent en des laps de temps très courts, laissant le soleil briller dès que la pluie a cessé, tandis que les beaux jours sont rares pendant la saison de sécheresse, bien que la pluie soit rare, phénomènes propres aux zones équatoriales.

(Voir le Graphique III 2-8)

(Hamatan)

En Afrique occidentale, un phénomène météorologique appelé "hamatan" apparaît du décembre au mois de février. Ce phénomène consiste en un vent sec venu du désert du Sahara et chargé de poussière, qui souffle sur les régions côtières.

Le hamatan ne se manifeste guère nettement au Gabon, mais la pause de pluies entre décembre et janvier est l'effet du hamatan affaibli en contrepartie.

(Tornades)

Les tornades sont des dépressions équatoriales localisées qui se produisent surtout dans des conditions météorologiques instables des saisons de pluies. Ce sont en quelque sorte des grains de grande envergure tels qu'on peut rencontrer souvent dans l'océan Pacifique Sud.

Lorsqu'une tornade naît, le vent change et se met à souffler du nord-est, des nuées pluvieuses se produisent et apportent la pluie. Le vent du nord-est - sud-est souffle fort, les bourrasques qui surgissent peuvent atteindre une vitesse instantanée maximale de 40 m/sec.

Il est rare que des tornades se changent en dépression de grande envergure. Elles passent ordinairement en 2 ou 3 heures, en 6 heures au plus long.

Le vent souffle fort par moment, mais la houle ne se produit pas et les vagues ne sont pas hautes. Ainsi, les navires ordinaires de

Tableau III. 2-1 Tableau de l'aspect général du climat

LIBREVILLE

Articles	Mois	jan.	fév.	mars.	avr.	mai	juin	juil	août.	sept.	oct.	nov.	déc.	Total	Moyenne
Jours d'orage	Jours	8.6	9.0	11.2	14.2	8.8	0.4	0	0	0.5	5.8	11.6	8.0	782.0	6.5
Jours de vent de plus de 10 m/sec.	Jours	0	0.6	0.4	0	0	0	0	0	0	0	0.8	0.2	2.0	0.2
Précipitation mensuelle	m/m	267	305	421	323	28	28	0	12	10.6	383	521	233	2,995	250
Jours de plus de 10 mm.	Jours	8.2	7.8	11.8	10.0	6.2	0.6	0	0.4	2.4	10.2	13.2	6.4	79.2	6.6
Jours de moins de 10 mm.	Jours	15.2	16.2	19.2	20.2	14.2	3.0	0	2.6	13.2	24.8	24.4	15.2	168.2	14.0
Température moyenne du mois	°C	27.1	26.5	27.0	27.5	27.0	25.5	24.0	25.0	26.0	26.0	26.0	27.0	-	26.2
Température maximale moyenne du mois	°C	30.2	30.8	31.4	31.4	30.6	28.5	27.4	27.4	28.4	28.8	29.2	29.7	-	29.5
Température minimale moyenne de mois	°C	24.0	23.2	23.4	23.7	23.9	23.1	21.5	21.8	23.0	23.3	23.1	23.9	-	23.2
6 heures		94%	95	95	95	93	86	85	87	89	93	95	94	-	92
12 heures		78%	77	77	77	76	73	72	72	76	81	81	78	-	77
Jours de brouillard	Jours	0.6	0.5	0.2	0.5	0.3	0	0	0	0.1	0	0.2	0	2.4	0.2

Nota Précipitation maximale en/jour - 248mm. Plus de 100 mm/jour - 122 jours/an

LAMBARENE

Articles	Mois	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil	août.	sept.	oct.	nov.	déc.	Total	Moyenne
Température moyenne du mois	°C	26.5	26.7	26.9	27.0	26.2	24.3	22.7	23.3	25.3	26.0	26.1	26.2	-	25.6
Precipitation	m/m	147	140	273	182	226	5	3	2	98	357	393	167	1,993	166

petite envergure n'ont rien à craindre, mais les petits bateaux tels que les pirogues doivent prendre des précautions.

Les tornades naissent surtout près des côtes des régions équatoriales, c'est-à-dire qu'elles ont la tendance de se produire dans les régions où les courants atmosphériques ne sont pas stables.

2-2. Ambiances maritimes

Deux grands courants marins traversent les eaux du Gabon: le Benguella (courant froid) qui vient du sud et le contre-courant de Guinée (courant chaud) qui arrive du nord. Les ambiances maritimes, les phénomènes atmosphériques, les conditions de pêche en reçoivent l'influence. La partie septentrionale a des vagues que produisent les vents méridionaux, tandis que les eaux du sud ont peu de vagues.

Le fleuve Congo charrie des flots troubles jusqu' à 100 milles au large, au sud des eaux du Gabon. Les ambiances maritimes se divisent en ambiances tropicales et en ambiances subtropicales avec, pour limite, ce ruban d'eau trouble. Celles qui proviennent des rivières du Gabon apportent aussi leurs influences sur les ambiances maritimes.

(Température de l'eau de mer)

La base de température des eaux du Gabon a 27°C. De la fin de la saison des pluies au commencement de la saison de sécheresse de mai et de juin, la température de l'eau s'abaisse jusqu'à 22°C, elle se met à remonter au commencement de juillet et atteint 27°C en fin juillet - mi-août. Dès que la température de l'eau s'élève à environ 27°C, des bancs de faux-thons gagnent la surface de l'eau.

A mesure que la température de l'atmosphère monte, celle de l'eau s'élève aussi et atteint 29° à 30°C au maximum au cours de la période de pause des pluies en décembre et janvier.

Cependant lorsque la pluie tombe, la température de la surface de l'eau s'abaisse brusquement d'environ 2 C pendant un court délai de temps. Dans ce cas, les bancs de poissons qui étaient à la surface de l'eau disparaissent dans les profondeurs.

En décembre et en janvier lorsque la température de l'eau est élevée, les bancs de poissons remontent bien à la surface et des bancs de poissons frétilants se montrent souvent entre les îles São-Thome et Principe et la côte du Gabon. Ces poissons ne mordent guère à l'appât et, de plus, se déplacent avec rapidité.

Une couche d'essor de température s'étend vers 40 m. - 50 m. de profondeur. L'écart de température au-dessus et au-dessous de la couche d'essor est de 2°C à 5°C, alors que celui de la surface de l'eau et du dessus de la couche d'essor ne varie que d'environ 2°C.

Il paraît que le moment le plus propice à la pêche aux thons et aux bonites dans les eaux du Gabon est lorsque la température de l'eau est de 27°C, aux endroits où s'étend une ligne isotherme de 19°C.

(Vagues)

Comme la force éolienne est de 0 à 3 degrés d'ordinaire, les vagues sont de même de 0 à 3 degrés, la mer est calme et n'a presque pas d'ondulations.

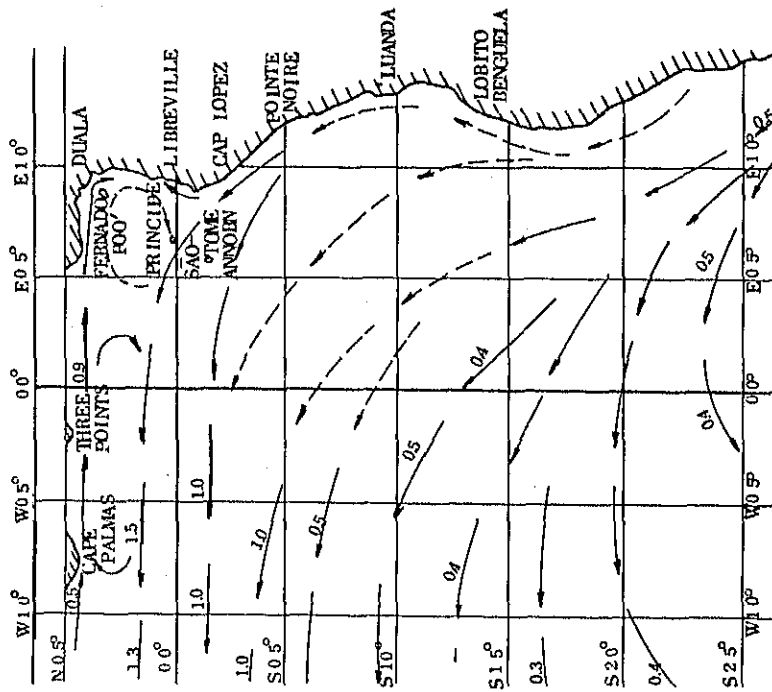
Dans la partie méridionale de la mer, au sud de l'équateur (limite des courants), la direction du courant et de celle du vent étant identiques, les vagues sont petites et d'une hauteur de 0 à 1 degré, c'est-à-dire inférieures de 1 à 2 degrés comparé au vent, tandis qu'elles se montrent nombreuses dans la partie septentrionale, car la direction du courant et celle du vent s'opposent, mais les ondes sont courtes.

Lorsqu'une tornade arrive, la force éolienne est forte, mais les vagues sont petites. Après, la mer redevient calme en un instant.

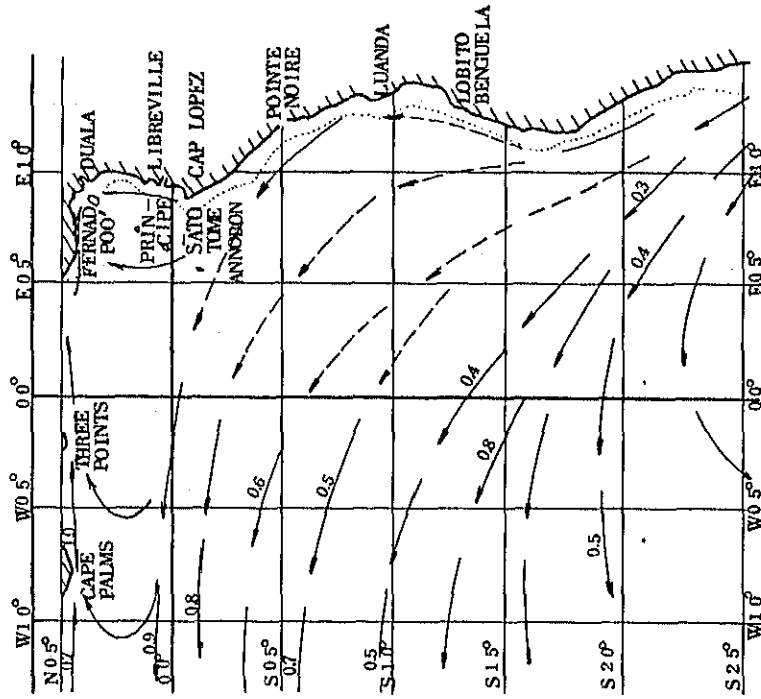
(Courants marins)

Dans les eaux du Gabon, le courant Benguella se dirige, comme le montrent les cartes des courants marins (Cartes des courants marin de l'Afrique occidentale (N° 1 ~ N°4), du sud au nord, alors que le contre-courant de Guinée qui arrive du nord en passant devant le Cap Palmas va vers l'est au large de Three Points pour entrer dans le golfe de Guinée, passe par Fernando Poo, puis descend vers les îles São-Thome et Principe.

Graphique III 2-11 Graphique des courants marins
des eaux de l'Afrique occidentale (N°3)
(juin, juillet, août)



Graphique III 2-12 Graphique des courants marins
des eaux de l'Afrique occidentale (N°4)
(septembre, octobre, novembre)



De décembre en février, la puissance du courant Benguella est supérieure et repousse le contre-courant de Guinée au nord de l'équateur. De mars en mai, le contre-courant de Guinée se renforce de plus en plus, formant une limite de courants au nord de l'île São-Thomé. De juin en août, le contre courant de Guinée devient encore plus fort et produit une limite large aux environs de N 2°. De septembre en novembre, c'est le courant Benguella qui reprend de plus en plus ses forces, repoussant vers le nord le contre-courant de Guinée. Ce doit être l'influence des vents du sud surtout dominants durant toute l'année qui donne au courant Benguella une puissance supérieure.

De décembre en février, le courant Benguella devient plus fort, comme le montre la carte des courants, il refoule au nord le contre-courant de Guinée, les thons et les bonites qui nagent en bancs dans le contre-courant de Guinée s'agroupent aux environs des îles São-Thomé et Principe où se situe la limite des courants, formant ainsi des pêcheries aux alentours de l'île Principe. Cependant, en cette saison, la température de l'eau est élevée, la nourriture des poissons est abondante et la pêche à la ligne des bonites est difficile. La carte des courants d'eau (N°2) de mars au mois de mai montre que la puissance du contre-courant de Guinée augmente, la limite des courants se forme aux environs de São-Thomé, les pêcheries des thons et des bonites s'élargissent et la saison de pêche commence.

Les mois de juin en août sur la carte des courants d'eau (N° 3) sont ceux de la pleine saison de pêche aux thons et aux bonites. La descente au sud du contre-courant de Guinée s'intensifie, la limite des courants d'eau se forme aux environs de l'équateur, l'équilibre des 2 courants d'eau devient stable, les bancs de poissons du courant Benguella et ceux du contre-courant de Guinée s'assemblent à la limite des courants d'eau et forment les meilleures pêcheries de l'année.

Aux mois de septembre en novembre sur la carte des courants d'eau (N° 4), le courant Benguella reprend de plus en plus ses forces, les pêcheries qui s'étaient formées au large du Gabon, aux environs de l'île São-Thomé se déplacent peu à peu à l'ouest, et c'est au large du Ghana que se situent les pêcheries principales d'octobre en décembre.

Les branches des 2 courants qui pénètrent dans la baie du Gabon et aux environs de l'île Principe en font un habitat propice aux bancs de poissons qui ne font pas de grandes migrations (bancs de poissons des côtes). C'est pour cels qu'on peut y rencontrer des bancs de thons et de bonites durant toute l'année.

Le changement de place des pêcheries (thons et bonites) au large du Gabon est la conséquence, comme il est noté plus haut, de l'état du contre-courant de Guinée. L'évolution des 2 courants étant dûe aux circonstances du courant Benguella et du contre-courant de Guinée, il est nécessaire de percevoir les circonstances de ces 2 courants pour se rendre compte des circonstances de formation des pêcheries.

Le courant Benguella qui remonte vers le nord au sud du Cap Lopez longe la côte dans la même direction durant toute l'année, balayant le plateau continental. C'est pour cela que la fixation des poissons de fond n'est en général pas bonne, excepté quelques espèces, paraît-il.

Au nord du Cap Lopez, les directions des courants sont compliquées et se modifient selon les circonstances des saisons, ce qui en fait un endroit favorable à l'installation des poissons de fond et à leur pêche.

(Autres ambiances maritimes)

Du milieu à la fin de la saison des pluies, les eaux du fleuve et des rivières se chargent de boue dans les régions reculées et se répandent dans les eaux côtières. Ce phénomène est commun aux côtes de l'Afrique occidentale. Le Gabon a un fleuve et plusieurs rivières qui rendent les eaux troubles en mars et en avril, vers la fin de la saison des pluies. Cette tendance se montre surtout dans la baie du Gabon. Lorsque l'eau est fortement trouble, les sardines et autres petits poissons disparaissent de ces lieux, mais les corps organiques qui y sont contenus servent soit directement soit indirectement de nourriture aux poissons.

La ligne côtière au sud du Cap Lopez présente un relief simple qui permet aux courants de mer de laver la côte. Ainsi, l'influence des eaux troubles est moins notable par rapport à la partie septentrionale.

L'eau trouble du fleuve Congo qui se répand au sud des eaux du Gabon s'avance jusqu' à 50 à 60 milles de l'embouchure du fleuve, parfois même jusqu' à 100 milles au large, barrant la voie de migration des thons et des bonites, d' où naît la grande différence de formation des pêcheries de thons et de bonites au large du Gabon et des pêcheries au large de l'Angola, Cependant, les bancs de faux thons circulent aussi à la partie inférieure de l'eau trouble du fleuve Congo, et les bateaux japonais de pêche à la longue corde qui avaient travaillé dans les eaux de l'Afrique occidentale avaient effectué une bonne pêche de faux thons.

Les eaux au large du Gabon connaissent un phénomène particulier: Au nord de la ligne Cap Lopez - São-Thomé, de nombreuses touffes énormes d'herbes terrestres sont chariées par l'eau des rivières, formant l'habitat de petits poissons que suivent de gros bancs de thons et de petits faux thons.

Ce phénomène particulier qui ne se voit pas dans les eaux des autres côtes de l'Afrique occidentale est la conséquence de la montée des eaux du fleuve et des rivières qui arrachent les touffes d'herbe des rives et les transportent à la mer. Ces touffes d'herbes flottantes qui deviennent l'habitat de poissons jouent un rôle favorable à l'activité de pêche.

3. Ressources de pêche

3-1. Poissons nageants

Les principaux poissons nageants (poissons des couches d'eau supérieures) qui vivent dans les eaux du Gabon sont les thons, les bonites, les harengs, les sardines et les exocets.

3-1-1. Thons

Les faux thons occupent la plus grande partie de la famille des thons. Les gros bars sont parfois pris en petite quantité en même temps que les faux thons en juin et en juillet, lorsque la température de l'eau s'abaisse.

Les faux thons sont surtout abondants. Ils se divisent en bancs qui apparaissent dans le courant Benguella et en bancs qui circulent dans le contre-courant de Guinée. Ces 2 groupes de faux thons sont différents de nature et de caractéristiques corporels.

Les bancs qui sont dans le courant Benguella apparaissent dans les eaux des environs du Cap Lopez, des îles São-Thome et Annobon et au large de Mayumba.

Les faux thons de ces bancs sont de grande taille et pèsent de 40 kg à 80 kg. Les bancs peu importants ont 100 tonnes, et les gros bancs dépassent 500 tonnes. Ces bancs se montrent presque toujours aux environs des îles. En septembre lorsque la température de l'eau monte au-dessus de 27°C, les bancs de poissons frétilants deviennent nombreux.

Les bancs se composent uniquement de faux thons de même taille. Leur déplacement est extrêmement rapide.

Il est supposé que ce sont des bancs qui effectuent de longs voyages et qui remontent près de la surface des eaux de la côte gabonaise pour y prendre de la nourriture. Lorsqu'ils arrivent, on peut en rencontrer dans tous les endroits précités, ils descendent tous ensemble dans les profondeurs et restent cachés durant quelques jours.

Les bancs de poissons principaux apparus aux environs du Cap Lopez et de l'île São-Thome disparaissent à proximité des eaux troubles écoulées du fleuve Congo.

La taille des poissons de ces bancs étant de grande envergure, la pêche à la ligne n'est pas praticable, la pêche au filet tournant seule est possible. Il a été noté plusieurs fois des pêches de 250 tonnes par coup de filet au large du Cap Lopez.

Les bancs de faux thons du contre-courant de Guinée se composent de poissons de moins de 20 kg auxquels se mélangent des bonites de grande taille.

Le centre d'apparition des bancs de poissons se situe aux environs de l'île Principe. Ces bancs de poissons circulent souvent dans les eaux de la baie du Gabon.

Comme ce sont des poissons de taille peu importante, ils font l'objet de pêche à la ligne. La complexité des courants marins de ces lieux empêche aussi la pêche au filet tournant.

Cependant, lorsqu'il s'agit de bancs de poissons frétilants, il se peut que les résultats ne soient pas satisfaisants, car les poissons ne mordent pas bien aux appâts.

Les bancs de poissons se rencontrent toute l'année, mais leur remonte est mauvaise en juin lorsque la température de l'eau est basse.

De juillet au mois de septembre, les bancs de bonites et d'autres sortes de poissons qui suivent les touffes d'herbes flottantes vers l'île Principe et le nord de l'île São-Thome peuvent atteindre plusieurs centaines de tonnes.

Comparés aux bancs de faux thons du sud, ces bancs ne sont guère accompagnés d'oiseaux. Cela signifie sans doute que les bancs de faux thons de ces lieux sont des bancs locaux de circulation limitées.

3-1-2. Bonites

Les bancs de bonites des eaux gabonaises sont nombreux à une profondeur d'environ 100 brasses au sud du Cap Lopez, surtout au large du Cap et aux environs de S 02°-30'.

Au nord du Cap Lopez, c'est au large de la baie du Gabon à partir de la ligne qui relie le Cap et l'île Principe que les bancs de poissons sont nombreux.

Le poids des bonites du sud est inférieur à 3.0 kg et ne s'accompagne guère de petits faux thons (de moins de 1.5 kg), tandis que les bonites du nord ont de 3.0 kg à 3.5 kg et forment souvent des bancs avec de petits faux thons.

Les bancs du sud sont souvent accompagnés d'oiseaux. Ceux du nord suivent souvent les touffes d'herbes et sont parfois des bancs de poissons frétilants (lorsque la température est élevée).

De gros bancs de bonites apparaissent dans les pêcheries en pleine mer. Les environs de la limite des courants du nord et du sud sont surtout des pêcheries favorables. Ces bancs sont accompagnés de "requins jimbei" ou de baleines et ont tous plus de 100 tonnes.

Les bancs de petites bonites se rencontrent souvent dans les eaux côtières du Gabon. La plupart demeure sur le plateau continental à une profondeur inférieure à 100 brasses. La taille des poissons du large est plus grande (1.5 kg à 1.6 kg) que celle des petites bonites qui sont près de la côte (souvent de moins de 1.0 kg). Ces petites bonites de taille inférieure s'approchent parfois jusqu'à 100 m. de la côte et peuvent être capturées à la seine.

Leurs bancs n'atteignent pas une envergure comparable à celle des faux thons ou des bonites, mais seulement quelques dizaines de tonnes.

3-1-3. Harengs

Ce sont des poissons qui ressemblent aux "sappa" japonais et qui vivent en bancs dans les eaux cotières du Gabon et dans les lagunes.

Ils forment une ressource importante de pêche de petite envergure.

On peut voir de la rive les bancs de harengs circuler en faisant onduler la surface calme de la mer.

Il paraît que la prise annuelle réalisée par les pirogues s'élève à 2,500 tonnes et que les harengs et les grosses sardines constituent 60% à 70% de cette capture.

Les harengs sont des poissons estimés des Gabonnais, et les harengs fumés sont fournis même aux villages des contrées retirées. Si le réseau routier serait amélioré, la consommation de harengs pourrait augmenter.

Actuellement, la pêche aux harengs ne se fait qu'en petite envergure avec des pirogues, et la pêche dans la baie du Gabon qui peut être beaucoup plus riche n'est pas effectuée.

Ainsi, bien que les ressources en harengs dans la baie du Gabon soient abondantes, leur état réel n'est pas encore bien connu. L'introduction future de navires de petite dimension appropriés à la pêche de mer et l'amélioration des engins et des techniques de pêche contribueraient bien à augmenter la prise en mer des harengs.

3-1-4. Sardines

Parmi les sardines qui sont capturées avec les harengs dans les eaux du Gabon, ce n'est qu'une partie des grosses sardines qui sont consommées et les autres sortes de sardines ne sont presque pas utilisées. Il a été constaté autrefois que les ressources en grosses sardines et en petites sardines existent dans les eaux côtières du Gabon.

Les Grosses sardines sont abondantes dans la baie du Gabon à partir de Port-Gentil, tandis que les petites sardines sont relativement nombreuses du Cap Lopez à Omboué. Les environs de la baie Mayumba aussi constitue une bonne pêcherie des sardines. La taille des sardines diminue à mesure que les pêcheries sont proches de la côte, et le taux de mélange des petites et des grosses sardines augmente.

Lorsque les bateaux de pêche restent immobiles la nuit dans les pêcheries des thons au large, les sardines qui arrivent attirées par les feux de l'intérieur des bateaux peuvent être captivées pour servir d'appât vivant.

D'autre part, aux environs des bancs de thons "accompagnés de requins jimbei ou de baleines", il se trouve des bancs épais de sardines (de petites sardines surtout). Ces bancs de sardines du large doivent être venus des eaux côtières qu'ils avaient quittées en s'engageant dans le courant maritime.

La possibilité de prendre de l'appât vivant dans les pêcheries au large et la multitude de bancs accompagnés de requins jimbei ou de baleines est la preuve de l'abondance des ressources en sardines.

Actuellement, les ressources en sardines ne sont pas encore exploitées. Leur utilisation peut faire l'objet de considération future.

3-1-5. Exocets

Plusieurs sortes d'exocets vivent au large du Gabon. Les pêcheurs gabonnais ne font guère la pêche aux exocets, alors que les pêcheurs de l'île São-Thome effectuent la pêche au filet dérivant de ces poissons.

Les exocets constituent un bon appât des faux thons. Il y a des fois que les touffes d'herbes qui flottent au large du Gabon deviennent toutes blanches de ces poissons qui étaient venus pondre leurs oeufs mais qui étaient retombés dessus par mégarde. Ce phénomène est la preuve de la richesse en exocets de ces lieux.

Les gens de São-Thome sont friands de ces poissons qu'ils conservent salés ou salés et séchés.

3-2. Poissons de fond

La largeur du plateau continental a une envergure plutôt modeste de moins de 50 milles, mais comme le fleuve et les nombreuses rivières lui apportent des substances nutritives, il est difficile de penser que ses ressources ne soient pas riches.

Les poissons de fond doivent avoir une grande variété d'espèces, dont les plus utilisées sont les suivantes :

- | | | |
|----------------|------------------|-------------|
| 1. Sciaenide | 2. Serranidae | 3. Sparidae |
| 4. Polynemidae | 5. Cynoglossidae | 6. Ariidae |

A part les pêcheries de ces poissons, celles des crevettes (*Penaeus*) sont connues. Parmi tous ces poissons, les Sciaenidae paraissent être surtout abondants.

La visite au marché de poissons de la capitale Libreville et les entretiens avec les pêcheurs des chalutiers ont éclairci les fait suivant :

Il n'est pas possible de savoir exactement le degré de richesse des ressources en poissons de fond du plateau continental, mais comme la taille de toutes sortes de poissons traités au marché au poisson est grande ou moyenne et ne présentent pas de diminution de taille comme c'est le cas pour les autres pêcheries de l'Océan Pacifique exploitées depuis longtemps, il est possible de supposer que ce sont plutôt des ressources à l'état vierge.

Bien que les chalutiers travaillent depuis longtemps et en grande envergure au large du Cameroun, du Nigéria et d'autres pays proches, les poissons ne présentent pas d'indices de dégénération, il est possible de considérer que les ressources en poissons de fond du plateau continental gabonais où ne travaillent que quelques chalutiers sont en état vierge.

3-3. Ressources des lagunes.

Au Gabon, les lagunes ont une grande importance pour la pêche (voir photo 1). Comme celui-ci reçoit une précipitation abondante pendant la saison des pluies et que de très nombreuses rivières sillonnent l'intérieur du pays, il existe des lagunes près des embouchures du fleuve et des rivières qui se jettent dans l'Atlantique, surtout au sud de Port-Gentil.

Dans ces lagunes vivent des poissons de mer que les pêcheurs des environs de ces lieux capturent.

Comme il a été noté plus haut, il n'existe presque point de pêche maritime, et c'est plutôt la prise dans les lagunes qui caractérise la pêche du Gabon dans les eaux peu profondes.

Au cours de nos recherches, nous avons visité les villages de pêcheurs Omboué et Mayumba qui n'effectuent que la pêche avec des pirogues de petite dimension et de nature primitive.

Les circonstances de l'habitat des poissons des lagunes et du degré d'abondance de ceux-ci manquent de données parfaites de renseignement.

Cependant, nous avons pu constater au cours de nos visites que les lagunes s'étendent sur une superficie importante et qu'elles sont riches en substances nutritives grâce à leur situation géographique propice, ce qui doit permettre de fournir des ressources en poissons suffisantes pour maintenir les activités des pêcheurs. Et comme la pêche dans les lagunes à l'intérieur du Gabon ne se fait que pour suffire de nourriture quotidienne aux villageois demi-paysans demi-pêcheurs qui demeurent aux environs des lagunes, il est possible de penser que ces ressources ne sont presque pas exploitées. En tout cas, au Gabon, le mode d'exploitation des ressources que contiennent ces lagunes dispersées le long de la côte et qui possèdent une superficie si importante, ainsi que le mode de formation et de développement de villages de pêcheurs nécessaires à l'exploitation sont des questions de mesures à prendre pour réaliser le développement des ressources en poissons et qui méritent d'être traitées à côté de celles qui concernent la pêche en haute mer.

3-4. Ressources d'eau douce intérieure

L'intérieur du pays qui reçoit une précipitation abondante aux saisons des pluies possède un grand nombre de rivières auxquelles se joignent une multitude de lacs et d'étangs. Vu les conditions géographiques du Gabon, son fleuve et ses rivières doivent être chargés de substances nutritives comme les lagunes et peuvent contenir des ressources considérables en poissons.

Les circonstances de la faune aquatique de ces eaux intérieures et l'état de ces ressources ne sont point connus.

Au cours de nos recherches nous sommes allés voir le fleuve Ogoué qui traverse la ville de tambaréné ainsi qu'un lac qui s'y rattache. Nous n'avons aperçu que quelques maisons de pêcheurs sans doute qui se trouvaient ça et là au bord de l'eau et qui présentaient un aspect demi-paysan demi-pêcheur, il n'y avait sur la surface étendue du lac qu'une ou deux pirogues, révélant que l'exploitation des ressources d'eau douce intérieure n'est presque point effectuée.

Cela veut dire que pour le Gabon, l'exploitation de ces nombreuses étendues d'eau douce constitue un des problèmes importants qui demande d'être résolu à l'avenir.

4. Situation actuelle de la pêche

4-1. Situation générale

Bien que le Gabon possède une côte de 800 km qui s'étend du nord au sud et que les eaux côtières ainsi que la mer au large du pays comportent d'excellentes pêcheries, ce pays n'a pas d'instruments de grande pêche mais seulement 5 chalutiers de 30 G/T à 50 G/T qui effectuent la pêche au chalut sur le littoral, à part les pirogues des pêcheurs qui habitent de part et d'autre sur la côte ainsi que celles des pêcheurs qui travaillent dans les lagunes.

Le Gouvernement du Gabon a créé une compagnie de pêche au filet tournant en participation avec des capitaux français pour activer l'industrie de pêche des thons et des bonites, mais la perspective de son entrée en fonctionnement est encore obscure.

La prise réalisée en 1974 par la pêche au chalut dans les eaux côtières s'élève à 3 000 tonnes. Comme les pêcheries sont stables durant toute l'année, que la taille des poissons est de dimension grande ou moyenne, que leur taille ne s'amointrissent pas ces dernières années, il est possible de supposer que les ressources de la pêche au large de Libreville sont abondantes.

Cependant, les installations terrestres de Libreville, les fabriques de glace particulièrement sont médiocres et ne peuvent procurer

la quantité de glace que demande les bateaux de pêche, ce qui entrave leur activité. En ce qui concerne la vente des captures, les équipements de circulation et les moyens de conservation au frais étant médiocres, l'étendue de procuration se limite à la ville de Libreville, faisant obstacle à la possibilité d'augmentation de consommation, et la perspective d'une expansion rapide de la pêche au chalut n'a guère de possibilité de réalisation.

La plus grande partie de pêche de petite envergure dans les eaux gabonaises est effectuée avec des pirogues dans les lagunes et à proximité de ces lieux. Les poissons constituant l'objectif des pêches sont les harengs, les petites pirogues font la pêche au filet dérivant, tandis que les grandes pirogues de 15 m. exercent la pêche au filet tournant. Sur les eaux côtières au large du Cap Lopez, la pêche à la seine (ou à la traîne) est effectuée pour attraper des petites bonites.

Les pêcheurs gabonnais sont rares. Ce sont surtout des pêcheurs venus du Ghana, du Dahomey ou du Nigéria. Les pirogues employées ont des moteurs de 20 à 40 C.V. à fixation extérieure. Les villages de pêcheurs gardent leur système d'autarcie et n'entretiennent pas de rapports systématiques entre eux. De grandes possibilités d'exploitation se révèlent propices pour la pêche de petite envergure.

4-2. Situation actuelle de chaque sorte de pêche

4-2-1. Pêche de grande envergure

Actuellement, la pêche de grande envergure n'est pas effectuée mais en considérant les ambiances du Gabon, il est possible de supposer que la pêche au filet tournant ou la pêche aulibouret des thons et des bonites ainsi que la pêche au chalut de grande envergure effectuée sur le plateau continental du Gabon se réaliseront à l'avenir.

La pêche de grande envergure aux thons et aux bonites est surtout pleine de promesses, mais demande la construction d'installations portuaires et de complexe frigorifique pour la conservation des captures.

La pêche de grande envergure au chalut des poissons de fond peut

être réalisée non seulement sur le plateau continental, mais dans les autres pêcheries de l'Afrique occidentale. Vu les dimensions des pêcheries, la pêche au chalut au Gabon doit relever des chalutiers de petite ou de moyenne envergure.

Les poissons de fond jouant un rôle important de fourniture de poissons aux Gabonnais, il est nécessaire de tenter d'augmenter les captures.

4-2-2. Pêche au chalut dans les eaux côtières

Actuellement, 5 chalutiers de dimension moyenne utilisent l'ancien port de Libreville comme base de leur activité et si l'on met aussi en considération les bateaux décrépits, il y en a une dizaine en tout.

Il y a aussi quelques petits chalutiers, mais ceux-ci ne peuvent guère être appelés bateaux de pêche exclusive au chalut.

La plupart des chalutiers de moyenne dimension sont de vieux bateaux de 20 m. de fabrication française et ce sont surtout des Français qui les possèdent. Les capitaines et les chefs mécaniciens sont des Français, tandis que les membres de l'équipage sont des Africains des anciennes colonies françaises, et il n'y a pas de Gabonnais à bord.

L'équipement intérieur de ces chalutiers est ancien et de remorque de côté, le treuil de chalut est de traction à la courroie de l'appareil principal, le détecteur de bancs de poissons a à peine la faculté de détecter la profondeur, les captures sont chargées pêle-mêle dans la cale pour être conservées avec de la glace.

Les engins de pêche sont une corde de traîne de côté de 300 m. et le chalut a 24 m.

Les pêcheries sont dans la baie du Gabon, à 100 ~ 200 milles de Libreville. La pêche se fait durant les 24 heures et la relevée s'effectue une fois par 1,5 à 2,0 heures. Une relevée donne de 2 à 3 tonnes de prise, 5 tonnes au plus. Les petits poissons ne se vendent pas

et sont jetés sur place. Leur quantité s'élève parfois à 30% ou 40% de la pêche. Les chalutiers se chargent de 15 à 20 tonnes par sortie, ils effectuent 35 sorties par an et prennent 600 tonnes de poissons par an.

La pêche annuelle au chalut dans les eaux côtières s'élève 3 000 tonnes et la plus grande partie de ces captures est fournie aux 100 mille habitants de Libreville.

Cette pêche joue un rôle important pour Libreville, mais le bilan de ces chalutiers n'est guère positif. Examinons le bilan approximatif en moyenne d'un chalutier:

Prise annuelle 600 M/T x Moyenne des prix unitaires 120 C. F/kg.
= 72 000 000 C.F

Frais directs environ 65 000 000 C.F.

Un chalutier d'occasion coûte 120 000 000 C.F

Ainsi, un produit annuel de 72 000 000 C.F n'est pas suffisant pour amortir un chalutier. Cet état ne pourrait s'améliorer que si le prix unitaire augmentait d'environ 30 C.F. Aussi, en 1976, 2 chalutiers ont cessé de travailler à cause de faillite.

Pour que la pêche au chalut puisse avoir un rendement stable, il est indispensable que les installations frigorifiques soient suffisantes et que la rationalisation des techniques de pêche ainsi que l'augmentation des captures soient réalisées.

4-2-3. Pêche à la pirogue (Pêche de petite envergure)

La pêche faite avec des pirogues est pratiquée par les pêcheurs des villages qui sont parsemés sur la côte gabonaise.

Les villages de pêcheurs ne se composent pas de Gabonnais, mais de pêcheurs venus du Ghana, du Nigéria, du Togo, du Dahomey, etc.

Ainsi, les relations entre villages n'existe pas. Les villageois vivent des ressources qu'ils obtiennent eux-même.

La pêche s'effectue avec des pirogues de petite dimension (longues de 10 m.) qui s'avancent avec des rames, C'est la pêche à la traîne des harengs qui est faite.

Les pirogues de grande dimension sont munies de moteurs extérieurs de 20 à 40 C.V. pour pratiquer la pêche à la traîne. Il y en a aussi qui font la pêche au filet tourant.

Au large du cap Lopez, les pirogues prennent des petites bonites qui s'approchent de la côte en lançant des filets de seine ou en effectuant la pêche à la traîne. La pêche à la seine procure en outre des petites bonites, des gros bars, des chinchards et autres sortes de poissons.

Il y a aussi des pirogues qui pêchent à la ligne ou qui capturent des crabes.

Les prises sont destinées à la consommation familiale et aussi à la vente aux courtiers qui viennent des environs. Les villages ont des installations simples de fumage pour conserver longtemps les poissons de surplus.

La pêche pratiquée de part et d'autre avec des pirogues dans les lagunes sert à fournir des poissons aux alentours, mais comme la prise est peu abondante, que les techniques et les installations de conservation des poissons sont médiocres et que le transport est difficile à effectuer, la procuration de poissons à l'intérieur du pays est presque nulle.

Les pirogues du Gabon pêchent surtout dans les lagunes et à l'embouchure du fleuve, mais ne vont guère travailler dans les eaux côtières où les ressources en poisson doit être si riche.

Pour que la pêche de petite envergure se développe normalement, l'introduction de petits bateaux de pêche appropriés aux travaux de mer et ayant au moins un équipement de conservation des poissons avec de la glace est à souhaiter.

4-2-4. Pêche dans les eaux intérieures

Le Gabon a dans sa partie centrale la chaîne de montagnes Chaïrou dont le sommet est le mont Ibounji (1 575 m.), au nord se trouve la chaîne de montagnes Cristal comprenant le mont Tambo (1 200 m.) à proximité du Cameroun et au sud-est se situe le massif Mbigou. D'autre part, le fleuve Ogooué qui arrose avec ses confluentS environ 80% du territoire gabonnais a sa source au sud dans le Congo, puis traverse successivement le Haut-Ogooué, l'Ogooué, le Moyen Ogooué, l'Ogooué Maritime, avant de se jeter dans la mer au-devant de l'île Manji près de Port-Gentil. Ce fleuve reçoit à peu près au centre du pays les eaux de la rivière Ibindi qui arrive du nord-est, puis, à 200 km. en aval, à Lambaréné, celles de la rivière Gounié venues du sud-est. C'est à partir de ces environs que les lacs et les étangs deviennent nombreux et forment, de janvier en mai, au cours de la saison des pluies, une vaste région marécageuse dont la surface est bien plus grande qu'en saison de sécheresse, et présente un aspect de pêcheirie d'inondation comme dans les pays du sud-est du continent asiatique.

Actuellement, il y a au Gabon environ 40 peuples parmi lesquelles les Fans du nord et les Bantsous du sud occupent une grande proportion de la population. Il paraît que ces peuples sont descendus du Cameroun vers le sud et ont chassé les pygmées qui occupaient autrefois ces régions.

Ces peuples étant originaires de l'intérieur du continent africain, il est naturel que les hommes ne veuillent pas se hasarder sur la mer, qu'ils ne sont pas familiarisés aux produits maritimes et qu'ils aiment les poissons d'eau douce.

En ce qui concerne l'élevage de poissons d'eau douce, les pays voisins: le Cameroun, le Congo, le Zaïre, possèdent des techniques traditionnelles supérieures, et Oyem et les régions qui ont des relations avec ces pays voisins effectuent aussi une sorte d'élevage simple. D'autre part, le projet de construction d'un barrage avec une centrale électrique au fleuve Ogooué, au sud-est près de Franceville est formé, d'où la possibilité d'élevage de poissons d'eau douce qui manquant tant

dans ces lieux éloignés des régions côtières. Comme l'organisation du réseau routier n'est guère avancée et qu'il n'y a des installations frigorifiques et des fabriques de glace que dans quelques villes, la propagation des techniques fondamentales d'élevage ainsi que la formation de laboratoires centraux régionaux constituent des problèmes urgents.

La zone marécageuse qui s'étend de Lambaréné, région de pêche à la superficie la plus grande du Gabon, jusqu'à Port-Gentil possède une faculté de production remarquable, mais il se peut que Lambaréné qui est un grand centre de fourniture de poissons du Gabon pendant la saison de sécheresse ne puisse faire que le commerce des captures des pêcheurs dont les maisons se trouvent parsemées dans les environs à moins de 20 ou 30 km. de la ville. Actuellement, Libreville a une population de 100 000 âmes. Port-Gentil a 50 000 habitants, Lambaréné, Mouila, Oyem, Bitam, etc. ont chacun une population de moins de 10 000 âmes, et la population totale des villes doit s'élever à environ 250 000 âmes. Ainsi, si la production de poissons surpasserait celle d'aujourd'hui, il se peut qu'une surproduction survienne. En tout cas, la faculté de production de la région marécageuse peut être plus grande qu'on le suppose. La puissance potentielle des ressources de pêche des eaux intérieures du Gabon est encore inconnue et demande la réalisation de recherches scientifiques. Mais quoique la faculté de production soit remarquable, l'exploitation et le développement de la pêche demande un fond socio-économique bien ordonné.

4-3. Etablissements pour les produits de pêche

Le Gabon manque d'installations portuaires qui puissent servir de base de pêche de grande envergure.

A Owendo, à proximité de Libreville (à 20 km.) a été construit un port réservé aux navires de commerce et qui a un quai où 3 navires de 10 000 tonnes peuvent accoster en même temps.

L'accès des bateaux de pêche à ce port n'est pas possible.

Le vieux port de Libreville a un quai de 150 m. de long avec une profondeur d'eau de 1,5 ~ 3,0 m. Ce port est la base de la pêche au

chalut dans les eaux côtières. C'est l'unique port de pêche du Gabon. Le maintien des installations frigorifiques n'est pas bon, les pannes ne sont pas rares et forment obstacle à la procuration de la glace dont ont besoin les bateaux de pêche.

Actuellement, un projet de création d'une base de pêche de grande envergure à Port-Gentil est avancé, mais en ce moment, ce n'est que l'aménagement du terrain qui se fait et les travaux d'installations portuaires ne sont pas entamés.

Les installations frigorifiques qui ont été créées récemment à Omboué sont utilisées efficacement pour la conservation des poissons pris dans les lagunes.

En ce qui concerne les installations pour la pêche, il n'existe que la base de pêche de petite envergure au chalut du vieux port de Libreville et les installations frigorifiques d'Omboué qui peuvent être pris en considération.

Ainsi, il faut à l'avenir créer et entretenir le plus tôt possible des installations portuaires pour le développement de la pêche qui résultera de l'exploitation des ressources maritimes, ainsi que la création de bases de pêche ayant des installations frigorifiques pour conserver les prises et régler la procuration. D'autre part, l'enseignement des techniques pour utiliser efficacement ces installations est indispensable.

Pour procurer largement les produits de pêche à l'intérieur du pays, il est nécessaire de bien organiser le réseau de circulation des poissons et de construire des installations frigorifiques de conservation pour les consommations dans les villes des régions éloignées de la côte.

5. Circulation des produits de pêche

5-1. Système de procuration et de consommation des captures

La consommation des produits de pêche au Gabon se divise en 3 branches.

La première est la part que le peuple gabonnais consomme. Au milieu d'une économie naturelle des tribus, la prise de poissons pour se suffire à ses propres besoins doit être le mode de vie économique le plus courant. Mais cela ne signifie pas que la commercialisation des pêches ne soit point effectuée. Par exemple, dans une ville à l'intérieur du pays telle que Lambaréné (10 000 âmes), le commerce du surplus des térépias qui sont capturés en grande quantité pendant la saison de sécheresse est assez actif.

La deuxième branche est la part que consomme les habitants des villes côtières, surtout de Libreville (112 000 âmes) et de Port-Gentil (45 000 âmes). Ces habitants dont la plus grande partie se forme de salariés et de leurs familles venus de la campagne constituent un marché consommateur de produits de pêche.

La population de chaque département est présentée au tableau III 5-1 et le nombre des salariés, au tableau III 5-2.

Tableau III 5-1 Population des départements (1975)

(unité - 10.000 habitants)

Départements	Population	Départements	Population
Estuaire	20.0	Woleu-n-tem	14.8
Ogooué-maritime	12.1	Ogooué-windo	6.0
Nyanga	5.0	Ogooué-lolo	5.2
Moyen-ogoué	5.1	Haut-Ogooué	12.7
Ngounié	13.0	Total	93.9

Le nombre des salariés enregistrés au Ministère du Travail du Gabon est celui de fin décembre 1968. Ce nombre doit être plus important aujourd'hui. D'autre part, la population totale du pays peut être plutôt inférieure de 20 à 30% à celle qui figure au tableau II 5-1. En tout cas, les dépenses des 160 000 citoyens qui habitent dans Libreville et Port-Gentil atteint à peu près 20% de celles de la population totale du pays, et la procuration des produits alimentaires n'est point aisée dans ce pays dont l'agriculture et la pêche son dans leur ensemble au

Tableau III 5-2 Nombre d'employés ou de salariés par activité
(1968)

activités	Nombre d'employeurs	Nombre d'employés	%
Agriculture · Elevage	46	502	} 16.6
Sylviculture	125	8,881	
Pêche	7	101	
Mines	20	4,853	8.5
Industrie	264	15,717	27.5
Commerce · Finance · Transport	477	11,618	20.4
Administration · Ecoles	367	13,541	23.7
Travaux ménagers	1,432	1,865	3.3
Total	2,738	57,078	100.0

degré de production et d'utilisation personnelle. Ainsi, en ce qui concerne la pêche, ce sont les pêcheurs étrangers qui se chargent presque exclusivement de la procuration de poissons.

C'est, d'une part, la pêche au chalut que les Français effectuent en employant des Dahoméens ou autres étrangers africains, et d'autre part, c'est la pêche que réalisent collectivement avec des pirogues les Dahoméens, les Gahnéens, les Nigériens qui se sont installés aux alentours des villes où ils ont formé des villages.

La production de la pêche au chalut est indiquée au tableau III 5-3. Elle est quelque peu différente selon les années ou les statistiques, mais peut être considérée qu'elle s'élève à environ 3 000 tonnes par an.

Il faut ajouter à ce total les 1 300 tonnes de poissons que procurent les pêcheurs des environs de Libreville, ce qui fait en tout 4 300 tonnes fournies à cette ville. La consommation en moyenne d'une personne par an est de 38,4 kg., sans compter la consommation des Français qui sera présentée plus loin. Cette quantité est à peu près égale à la moitié de celle au Japon, mais un peu plus supérieure à celle de la France, c'est-à-dire que ce niveau de consommation de poissons ne peut pas être considéré particulièrement bas.

Tableau III 5-3 Production de la
pêche ou chalut

Unité: 1 tonne

Années		
1964	2,500 ¹⁾	
1970	2,250 ²⁾	
71	2,900	
72	3,000	
73	4,500	4,100 ³⁾
74	3,099	3,436
75	3,088	2,500

Documents:

- 1) Statistiques du groupe d'exploitation de pêche de S.C.E.T.
- 2) Ministère des Eaux et des Forêts: Rapport annuel des pêches maritimes gabonaises (1975)
- 3) Annuaire du Gabon (1976)

Tableau III 5-4 Production de la pêche a la pirogue et
nombre de bateaux de pêche

(1975)

Départements (Villes)	Production	Nombre de bateaux de pêche
Estuaire (Libreville)	1,300 ton	500
Ogooué-maritime (Port-Gentil)	1,090	} 200
" (Omboué)	300	
Nyanga (Mayumba)	310	50
Moyen-ogoué (Lambaréné)	100	50
Total	3,100	800

Documents: Ministère des Eaux et des Forêts.
Rapport annuel (1975)

Au cas de Port-Gentil, ce sont les pêcheurs africains étrangers des environs de la ville qui sont les principaux fournisseurs de poissons. Selon les statistiques du Gouvernement gabonais, la procuration et la vente des poissons s'élève à 1 000 tonnes.

D'autre part, nos recherches ont révélé qu'il existe des cas où les pêcheurs gabonais d'Omboué effectuent le transport maritime de poissons à Port-Gentil. Tenant compte de ce fait, une installation frigorifique

et une fabrique de glace ont été créées à Omboué (mars 1977), et nous avons vu que le renforcement de transport par l'augmentation de rapidité des bateaux de transport à destination de Port-Gentil faisait le sujet de conversation. Nous avons constaté de même que la pêche d'Omboué présente une tendance particulièrement nette de production commerciale qui contraste avec la pêche gabonaise stagnante et de production et utilisation personnelle en général. Nous avons observé aussi la présence du marché important de la grande ville de Port-Gentil qui se développe à un rythme accéléré parallèlement à l'exploitation du pétrole qui active fortement l'expansion de l'économie de la ville.

A part cela, le transport des térapias à Port-Gentil par voie fluviale est effectué à l'intérieur du pays pendant la saison de sécheresse (saison active de pêche). La quantité de cette sorte de poissons fournie aux habitants de Port-Gentil n'est pas éclaircie, mais en tout cas, ce doit être les Gabonnais de l'intérieur du pays qui sont venus travailler dans cette ville commerciale et industrielle qui, en apportant leur coutume de nourriture, ont constitué le fond de la circulation des poissons d'eau douce.

Enfin, il y a aussi comme pêche industrielle celle que les pêcheurs africains étrangers fournissent (300 tonnes) à Mayumba ou transportent et vendent aux habitants de l'intérieur du pays. A la campagne, nous avons constaté que, l'échange formant la base du commerce, les rapports commerciaux entre villages de la côte ne se faisait pas et que l'échange s'effectuait entre les contrées côtières et celles de l'intérieur du pays.

La troisième branche est la consommation que font les Blancs (environ 15 000), surtout les Français.

Eux aussi consomment des poissons du Gabon, mais ils importent la plus grande partie des produits alimentaires et s'efforcent à maintenir le mode de nourriture à la française. La proportion qu'ils occupent dans la population ne s'élève qu'à environ 2% de celle-ci, mais comme ils dominent en fait la politique et l'économie du pays, ils constituent une haute société différente de celle des Gabonnais et leur mode de consommation ne semble point changer à l'avenir.

Leur nombre est peu important, mais comme ils ont un revenu très élevé, la proportion de leur consommation est loin d'être négligeable.

A ce sujet, la production de poissons se résume de la façon suivante:

- (1) Quantité (la consommation des pêcheurs non comprise):
environ 6 000 tonnes.
- (2) Montant (prix des producteurs): environ 1.080 000 000 fr. avec un prix unitaire de 180 fr. (C.F.A.) par kg.

Par contre, le montant de l'importation (prix de passage de douane en 1975) s'élevant à 827 000 000 fr., on voit que ce montant est proche de celui de la production de pêche du pays, bien que la quantité soit nettement inférieure.

5-2. Conditionnement et conservation

Les produits de transformation industriels de haut degré tels que les conserves ou les aliments surgelés sont tous importés et ne sont pas fabriqués dans le pays, mais les poissons salés, séchés ou fumés sont produits.

En faisant la comparaison avec le Japon, nous avons constaté que la fumerie est pratiquée plus couramment et constitue un aliment qui égale ou même surpasse la production des poissons salés ou séchés.

Cependant, la proportion de poissons fumés en comparaison avec celle des poissons salés ou séchés est différente suivant les villages de pêche. Par exemple, à Lambaréné, presque 70% des térépias qui constituent la plus grande partie des captures (80% de la quantité totale) sont transformés en poissons fumés, et il en est de même pour les autres sortes de poissons. Par contre, les poissons salés occupent à Omboué une proportion plus grande que celle des poissons fumés, paraît-il. Nous ne savons pas si c'est à cause de prises de poissons qui ne conviennent pas à être fumés ou si c'est pour une raison technique.

Les poissons fumés, salés ou séchés sont préparés personnellement par les pêcheurs, par exemple, les poissons sont fumés au moyen de tonneaux en fer.

Toutefois, il existe aussi un village de pêcheurs algériens (environ 100 habitations, 300 personnes) près de l'aéroport de Libreville qui possède 10 usines de fumerie où les travaux de transformation sont effectués par division. Il paraît que la faculté de production s'élève à 50 tonnes par jour au maximum. L'existence de cette production collective annonce sans doute que l'industrie familiale est en voie de développement avec pour cadre social le marché de consommation que constitue les 100 000 habitants de Libreville.

Pour ce village industriel, ce sont les 50 pirogues du village qui procurent les poissons destinés à la fumerie, c'est-à-dire des harengs, des requins et plusieurs autres sortes. Le bois employé pour fumer les poissons provient des scieries qui leur fournissent des bouts de bois. Il paraît que le bois frais est préférable, mais il semble que le choix de sorte de bois pour l'amélioration de la qualité des produits n'est pas pris en considération. Le temps de fumage dure 3 ou 4 heures et le pourcentage d'obtention des produits est d'environ 70%.

Comme nous venons de le voir, la consommation de produits de transformation s'étend sur une grande échelle, mais c'est surtout la demande de poissons frais qui est forte. Par exemple, un patron d'un chalutier à Libreville disait que les habitants de la côte aiment particulièrement les poissons frais et que la consommation de produits de transformation se borne aux poissons fumés. Dans un supermarché, on a entendu dire que les poissons frais arrivés se vendent en un clin d'oeil. Pourtant, il faut noter que le choix de degré de fraîcheur est assez élevé. Ce doit être à cause de la dégénération rapide du degré de fraîcheur sous un climat équatorial, et le manque de glace pour conserver le poisson apporte partout des ennuis. Par exemple:

A Libreville, les chalutiers chargés de 12 tonnes de glace effectuent une sortie de 6 à 7 jours et ceux qui se procurent 25 tonnes de place s'en vont à la pêche pendant une douzaine de jours. C'est une panne d'une fabrique de glace qui, en limitant largement la durée de temps de pêche a apporté la réduction des captures, devenant une des causes de la faillite de la Compagnie Sogapêche en décembre 1975.

Les établissements frigorifiques qui existent sont présentés au tableau III 5-5. Le pays n'en a que 7 en tout d'envergure très petite. Il est clair que des établissements si modestes ne puissent suffire à une circulation de grande envergure des poissons frais. Cependant, il est dangereux de réaliser une augmentation trop brusque d'établissements frigorifiques. Ceux-ci demandent une somme importante de capitaux et exigent une grande quantité d'électricité pour le fonctionnement, ce qui entraîne des frais considérables. Il faut effectuer efficacement la mise en valeur des réserves et d'élever le taux d'utilisation des établissements, sinon le bilan se tournerait au déficit.

Ainsi, en ce qui concerne par exemple le plan de Lambaréné, la faculté et la capacité des installations frigorifiques doivent être définis après avoir effectué des recherches scientifiques des cadres sociaux et d'une analyse soignée du mode d'emploi de ces installations.

5-3. Prix du poisson

Au Gabon, il est effectué actuellement la réglementation des prix, et le Ministère du Commerce a fixé par arrêt le prix pour les producteurs et celui de la vente au détail.

Le prix de vente au détail officiel prend compte de la diversité de frais de transport des lieux de production et présente une différence selon les villes. Il paraît que 4 classes sont déterminées en prenant compte du degré de fraîcheur et des sortes de poissons.

Par exemple, le prix de vente au détail des captures à Lambaréné est de 250 C.F. A fr. par kg., mais dans toutes les autres villes, le prix s'élève à 500 fr. Ce prix de vente dans ces villes autres que Lambaréné est le même parce que Libreville, Port-Gentil, Oyem et d'autres villes consommatrices sont à même distance de Lambaréné.

A Libreville, le prix de vente au détail des poissons de première classe tels que les mullets et les bars est de 250 fr., nous a dit le Directeur des Chasses et des Pêches. En effet, lorsque nous avons effectué des recherches aux marchés publics et aux supermarchés, les prix

Tableau III 5-6 Prix des produits alimentaires au marché public de Libreville (14 mars 1977)

Sortes	Unité	Prix
1. Saffas salés	4 800 g	100 C.F.A.
2. Silures fumés	5 1.5 Kg	1,000
3. "	5 1 Kg	500
4. Grosses ambrines	1 Kg	250
5. Soles	1 Kg	250
6. Bars	1 Kg	250
7. Sphyrènes	1 Kg	250
8. Ambrines	1 Kg	250
9. Chinchards, Bars, Dorades roses		
10. Gros chinchards	1 Kg	400
11. Boeuf (filet)	1 Kg	800*
12. Boeuf (flanchet)	1 Kg	600*

Nota) * Il paraît que le prix de la viande de boeuf est le demi du prix de vente courant

Tableau III 5-7 Prix des produits alimentaires dux supermarchés de Libreville (14 mars 1977)

Sortes	Unité	Prix
(importation)		C.F.A.
1. Coquilles St-Jacques	1 Kg	4,000 ~ 4,500
2. Cuisses de grenouilles	1 Kg	1,800
3. Huîtres	(grose) 1	175
4. "	(petite) 1	115
5. Crabes	1 Kg	1,800
6. Crevettes	1 Kg	3,000
7. Langoustes	1 Kg	3,500
8. " (ordinaires)	1 Kg	2,250
9. Moules (d'Espagne)	(grose) 1 Kg	1,200
10. "	(petite) 1 Kg	950
11. Palourdes	1 Kg	3,000
12. Nerluches	1 Kg	1,400

Sortes	Unité	Prix
13. Truites	1 Kg	2,400
14. Amandes	1 Kg	1,500
15. Meretrix japonaises	1 Kg	1,800
16. Maquereaux	1 Kg	1,400
17. Sardines	1 Kg	1,400
18. Saumons salés	1,628 Kg	13,025
19. "	1,588 Kg	12,705
20. Harengs salés	200 g	400
21. Truites salées	208 g	850
22. Anguilles fumées	298 g	1,220
23. Harengs vinaigre	440 g	900
24. Petits harengs en conserve	5 pièces avec oignon et pickles	550
25. Caviar (d'Islande) (Produits du pays)	Oeufs en bloc, 220 g	900
26. Poissons frais	Prix unitaire commun 1 Kg	250

C.F.A. à 1,3 yen

étaient, tels que le montrent les tableaux III 5-6 et III 5-7, surtout de 250 fr., mais comme c'est le cas pour le marché public, les gros poissons: chinchards, dorades roses, gros chinchards, bars, étaient vendus à 400 fr., c'est-à-dire à un degré, tandis que le prix des bars de petite taille était de 250 fr. Cela veut dire sans doute que les gros poissons sont préférés et qu'il est permis de les vendre à un prix plus élevé.

Quant aux produits transformés, le tableau III 5-6 indique que les sèches fumées sont plus chères que les poissons frais, mais c'est le contraire pour les sèches salées, ce qui fait penser que les produits transformés ne sont pas nécessairement plus chers que les poissons frais.

Contre ces prix de vente, celui des producteurs est de 160 à 200 fr., paraît-il. En effet, le "Rapport annuel des Pêches gabonaises en 1975" prend pour base de calcul des prix des captures la moyenne de 180 fr.

Cependant, nous avons entendu à la mairie du département Omboué que les poissons ordinaires tels que les térapias et les soles coûtaient 140 fr. le kg, les poissons fumés 300 fr. et les poissons salés 180 fr.

Il y a dans la banlieue de Libreville une pisciculture expérimentale qui vend des térapias à 200 fr., le prix de vente des producteurs à Lambaréné aussi est de 200 fr., paraît-il.

Ainsi, le prix maximum de vente des producteurs est de 200 fr., et il semble que dans les autres cas, le prix officiel est fixé selon les sortes de poissons et de conditions locales.

Or, il reste à voir si les ventes se font conformément aux prix officiels. Nous avons observé que le prix maximum de 200 fr. pour les producteurs et de 250 fr. pour la vente au détail des poissons ordinaires sont assez bien respectés.

Lorsque nous avons fait à Libreville des recherches sur la pêche au chalut, les patrons nous ont expliqués que l'équilibre des recettes et des dépenses a atteint sa limite et ils ont souligné qu'une hausse de 20 à 30 fr. du prix officiel est absolument nécessaire. D'autre part, les supermarchés ont exprimé que les poissons frais de 250 fr. se vendent en un clin d'oeil, mais nous n'avons trouvé aucun indice d'élévation du prix. Cependant à Libreville, il se peut qu'il y ait des cas où le prix de production soit de 250 fr. au lieu de 200 fr.

Le fait que les prix sont en général bien respectés est sans doute parce que le prix officiel est bien adapté à la réalité. Concernant les pêches, le patron d'un chalutier nous a dit encore: "On a beau réduire le prix à 100 fr., les poissons qui ont perdu de leur fraîcheur ne se vendent pas. Pour augmenter nos revenus, il faut les vendre, que ce soit à 50 fr. Les petits poissons ne se vendent pas. Alors, on les jette dans l'eau. On en jette 30% des prises. "On voit ainsi que la vente au prix officiel aussi est assez difficile.

Cela veut dire que le prix officiel courant est quelque peu bas pour les gros poissons, mais un peu élevé pour les petits poissons ou

pour les poissons qui ne sont plus de première fraîcheur, et, en général, le commerce réel semble s'effectuer à des prix proches au prix officiel. Ainsi, il nous semble qu'il n'existe pas de grande distance entre le prix officiel et les prix réels comme c'est souvent le cas pour des prix réglementés.

En comparaison avec les prix des poissons du pays, les produits maritimes importés se vendent à des prix excessivement chers comme le montre le tableau III 5-7. Les poissons les plus courants et les moins chers tels que les mérus, les maquereaux, les sardines coûtent 1 400 fr., les truites, 2 400 fr., c'est-à-dire 5 à 10 fois plus chers que les poissons du pays. Ces poissons surgelés ou transformés sont consommés, comme nous l'avons énoncé plus haut, par les étrangers non-africains, surtout par les Français. Cette demande est tout à fait différente de celle des Gabonnais ou des étrangers africains.

5-4. Système de circulation

L'industrie de la pêche des pays dont l'économie est en voie de développement présente un mécanisme simple de circulations.

Pour la pêche au chalut, la pêche piroguière que pratiquent les étrangers africains qui vivent dans les régions côtières ainsi que la pêche piroguière qu'effectuent les Gabonnais de Lambaréné et d'Omboué, la forme de commerce la plus simple est le cas où les producteurs vendent directement le poisson aux consommateurs. Par exemple, à l'endroit de déchargement du village de pêcheurs Akaé, près de Libreville, les consommateurs viennent acheter du poisson à l'heure du déchargement pour avoir du poisson bien frais, paraît-il. Il est bien possible que ce soit la même chose pour les autres centres de pêche.

Ce mode de circulation n'est pas à négliger, mais la forme plus ordinaire est le cas où les marchands achètent les poissons des pêcheurs pour les vendre aux consommateurs. Il y a des marchands ambulants qui circulent pour vendre aux habitants de Libreville, de Port-Gentil ou de Lambaréné, il y en a qui transportent des poissons de la côte aux régions intérieures ou bien de l'intérieur du pays à Libreville ou à

Port-Gentil. Pour le premier cas, ce sont surtout des marchands (ambulants) qui travaillent, tandis que ce doit être des commerçants assez riches qui ont leur base d'activité dans ces 2 villes et qui exercent ce métier, mais nous n'avons pas pu constater directement ce fait.

Le mode de circulation le plus développé dans ce pays doit être la vente en boutique dans des marchés publics ou dans des supermarchés tels que ceux que nous avons visités Libreville (et qui existent sans doute à Port-Gentil). Il paraît qu'il existe plusieurs marchés publics et supermarchés dans Libreville et ceux que nous avons visités étaient de grande dimension. Toutefois, le rayon des produits de pêche du supermarché n'était pas large. Une étagère était tout à fait chargée de produits de pêche importés, mais nous n'avons pas vu de poissons du pays, parce que le stock s'épuise tout de suite après leur arrivée.

Par contre, au marché public (voir phot 2), un grand nombre de boutiques de marchands alignés (il y en avait 40 ou 50) vendaient, dans un vaste espace de 70 m x 50 m., toutes sortes de produits de pêche, des poissons frais, fumés ou salés dont une partie est inscrite sur le tableau III 5-6. On dirait que les Gabonnais achètent les produits de pêche dans ces marchés publics. Bien que le prix officiel soit réglementaire, un si grand nombre de boutiques laisse à supposer que la concurrence doit apporter une influence sur le prix de vente ou sur la quantité.

Nous n'avons pu éclaircir au cours de nos recherches si les marchands qui vendent du poisson dans les marchés publics ont des rapports étroits avec les acheteurs aux producteurs ou s'ils sont indépendants les uns des autres ou bien s'ils se partagent les travaux ou non.

5-5. Trafic extérieur

Comme nous l'avons déjà vu, le montant des importations a une envergure qui puisse être comparée à celle des prises de poissons du pays. Voyons maintenant comment se forme l'importation en nous appuyant sur les travaux effectués en 1975 et indiqués au tableau III 5-8.

Tableau III 5-8 Etat détaillé de chaque sorte de produits de pêche
(1975)

Unité à 1,000 C.F.A.

Sortes	Total	dont part des Français
Poissons d'eau douce	450	450
Sardines fraîches	78	78
Autres poissons de mer	3,303	2,728
Filets de morue	1,450	1,450
Autres sortes de filets	6,020	-
Herengs transformés	804	804
Sardines transformées	544	544
Morue transformée	122,556	44,978
Poissons en caisse	23,172	19,490
Poissons salés	16,544	149
Crustacées maritimes	4,203	2,204
Autres crustacés	937	269
Coquillages de mer	16,799	16,483
Autres coquillage	451	451
Caviar ceufs de poissons	3,612	3,314
Conserves de saumon	2,362	1,709
Conserves de sarctines	228,708	18,326
Autres conserves de poissons	368,852 *	36,588
Conserves de poissons en bouteille	7,936	6,784
Conserves de crustûcees	6,787	6,010
Conserve de coguillage	11,858	11,684
Total	827,426	174,493

Documents: Statistiques de passage de douane

(Nota): *Importation de conserve du Japon 244 275.

Les produits de pêche importés sont destinés à la consommation des étrangers non africains, surtout des Français, comme nous l'avons vu plus haut. Lorsqu'on considère les conserves, on s'aperçoit que la proportion qu'occupe les conserves de sardines (environ 600 000 000 fr.) est particulièrement grande et atteint 72% de l'importation. Le montant

des autres conserves de poissons s'élève à 370 000 000 fr. dont 240 000 000 fr. pour les conserves de maquereaux qui sont importées du Japon.

En ce qui concerne l'importation de ces 2 sortes de conserves de poissons, leur taux d'importation de la France n'atteint que 9%, alors que celui des autres produits français s'élève à 52%.

Les produits de transformation industriels de poissons des courants froids tels que les saumons et les morues qui sont traditionnellement liés au goût des Français continueront sans doute à être importés, mais bien que ce soit difficile dans le cadre actuel, il est possible à l'avenir, que le Gabon exploite les ressources de poissons nageants au large dans ses eaux (sardines, bonites, thons) et crée une industrie de conserves pour son propre compte. Le Japon qui exporte en grande quantité des conserves de maquereaux doit bien considérer ce fait.

D'autre part, il paraît que le Gabon a commencé dès 1977 à importer du Cameroun des poissons frais. Il est évident que ces poissons soient destinés à la consommation des Gabonnais et autres Africains, mais l'importance de cette importation est inconnue. Vu les circonstances de procuration et de consommation du pays, il est difficile de croire que cette sorte d'importation augmente brusquement à l'avenir.

De 1970 en 1972, une entreprise en participation du Gabon et du Japon a effectué l'exportation de crevettes au Japon, mais ces activités sont interrompues. Si, à l'avenir, l'exportation recommence, ce sera sans doute celle de crevettes ou de bonites et de thons.

5-6. Perspectives

L'UNDP estime que les captures nationales atteignent 8 000 tonnes (dont 2 500 tonnes de consommation des pêcheurs), l'importation 4 000 tonnes, ce qui fait en tout 12 000 tonnes de procuration. La comparaison avec les données officielles et autres conduisent à considérer ces nombres raisonnables. Ainsi, si la population est de 900 000 habitants, la consommation des produits de pêche est de 13,3 kg. par tête (un cinquième du Japon) et comme il est supposé que la consommation de viande

est de moins de 3 kg. par tête (un septième du Japon), il est certain que le degré de consommation de protéine du peuple gabonnais est très bas.

D'autre part, le revenu national par habitant a été de 1 462 dollars en 1974 et surpassé 2 000 dollars en 1976, c'est-à-dire qu'il est à un niveau assez élevé (environ 3 000 dollars en 1973 au Japon).

Ainsi, en considérant cette consommation minime de protéine d'une part et ce revenu élevé d'autre part, on pourrait arriver à croire que la procuration des produits de pêche est extrêmement déséquilibré et que le manque est excessif, mais ce n'est pas vrai. D'abord, la plus grande partie du revenu national est employée pour renforcer l'industrie et ne se rattache pas directement à la consommation, et puis on peut dire que le revenu personnel se concentre sur les étrangers non africains, ce qui ne contribue pas à élever le niveau général de consommation des produits alimentaires.

Enfin, il faut prendre compte qu'une grande partie des Gabonnais menant encore un mode de vie de production et de consommation personnel, le système économique d'achat de tout ce qui est nécessaire, y compris les produits de pêche, n'est pas adopté en général. Dans ce cas, l'insuffisance de consommation n'est pas suppléée par d'autres personnes, mais en pêchant avec ses propres mains. Cela veut dire qu'une présence de milliers d'habitants ne constitue pas de marché dans ce cas.

En excluant cette partie de la population et ne prenant compte que des habitants des villes Libreville (112 000 âmes) et Port-Gentil (45 000 âmes), on voit qu'une procuration de 6 000 tonnes de poissons du pays et de 4 000 tonnes d'importation n'est pas dérisoire.

C'est pour cela que la "Rapport annuel des Pêches du Gabon en 1975" dit justement que "Etant déjà exploité à fond, Libreville, ce marché unique, n'a pu donner de l'impulsion aux compagnies de pêche. Mais cela ne signifie pas qu'il ne reste aucune possibilité d'élargir le marché pour la pêche gabonaise. Il y en a plusieurs qu'on va énumérer ci-dessous:

(1) Elargissement du marché à l'intérieur du pays. Pour cela, il faut en premier lieu aménager le réseau de transport. L'achèvement du chemin de fer Trans-Gabon jouera sans doute un rôle capital. Il sera nécessaire aussi de mener parallèlement l'aménagement des complexes frigorifiques.

L'économie naturelle de production et de consommation personnelle à l'intérieur du pays devra progressivement passer à l'économie des marchandises, et au cours de cette évolution, son extension en tant que marché de produits de pêche devra se réaliser.

D'autre part, en examinant la production et la consommation des poissons à Lambaréné, les captures au cours de la saison de sécheresse sont supérieures à la demande de la contrée et donnent lieu à l'envoi de poissons aux régions côtières. Par contre, aux saisons de pluie, les prises diminuent sensiblement, et une perspective de développement de la circulation des captures de la pêche côtière pour combler ces lacune se dessine.

(2) Vu l'entrée en scène de l'importation de poissons frais du Cameroun ou du manque de poissons frais dans les supermarchés, il est possible de penser que la procuration de poissons frais de bonne qualité ne peut pas satisfaire la demande, même dans les marchés des grandes villes où la demande et la procuration sont équilibrés en général. Le développement du marché peut se réaliser en améliorant la qualité des produits de pêche par l'aménagement des installations frigorifiques et des fabriques de glace.

Parmi les poissons surgelés importés à grands frais de l'Europe pour les étrangers non africains, il est possible de supposer qu'une extension du marché pourrait se réaliser en remplaçant la partie qui n'est guère liée aux coutumes et au goût des consommateurs par des poissons du pays, à l'exception des poissons des courants frais faisant l'objet de goûts traditionnels particuliers.

(3) Il est à noter que la proportion des conserves qui occupe une grande partie des importations est surtout formée de conserves de sardines et de maquereaux, poissons pouvant être capturés dans les eaux du Gabon.

Le Gabon n'a pas encore organisé une exploitation efficace des ressources des poissons nageants dans les eaux au large du pays, mais comme les conditions de ressources sont bonnes, il pourra à l'avenir passer de son état de recours à l'importation à la production intérieure en créant une industrie de conserves.

6. Administration - Enseignement - Etudes

1) Le Conseil du Président de la République constitue l'organe suprême. Il est sous les ordres du Président de la République Bongo depuis l'indépendance du Gabon en 1960. La décision de la politique est prise par le Président de la République sur consultation des 15 Conseillers (6 Gabonnais et 9 Français) qui lui sont directement subordonnés. Le Conseil se compose de 40 grands personnages dont font partie les 15 Conseillers et les membres de cérémonie. Au-dessous du Conseil se place le Gouvernement formé des Ministères suivants sous le Premier Ministre: 1. Economie et Finances, 2. Justice, 3. Intérieur, 4. Affaires étrangères, 5. Pêches et Forêts, 6. Agriculture, 7. Transports, 8. Navigation aérienne, 9. Energie, 10. Construction, 11. Santé publique, 12. Education nationale, 13. Jeunesse et Sports, 14. Commerce, 15. Culture, 16. Sciences et Techniques, 17. Enregistrement foncier, 18. Industrie artisanale, 19. Administration, 20. Tourisme, 21. Société.

2) Le Ministère des Pêches et Forêts se divise en Cabinet (Secrétaire du Cabinet, Chef du Bureau du Cabinet, Secrétaire), en Direction des Forêts (Directeur, Chef du Bureau de Normalisation, Chef du Centre technique des Forêts équatoriales, Chef de Surveillance des Forêts de l'Estuaire, Chefs des Services de Surveillance des Forêts), en Direction des Chasses et Pêches (Directeur, Chef de Service des Pêches côtières, Chef de Service des pêches des Régions côtières, Chef de Service de Pisciculture, Chef du Premier Service des Chasses, Chef du Deuxième Service des Chasses). Le personnel du Service des pêches côtières et du Service des Pêches des Régions côtières est constitué de 3 fonctionnaires en tout. Cinq laboratoires d'essai dépendent du Service de Pisciculture.

3) En ce qui concerne la formation, il existe une école nationale des Pêches et Forêts à Kiabou, Estérias. Il y a actuellement 70 étudiants dans

cette école. Ces future fonctionnaires des services des pêches ou des forêts ne sont pas formés séparément. C'est après leur entrée aux bureaux que leur domaine sera fixé. Chaque année, un des diplômés reçoit une bourse pour étudier au Sénégal, à l'Institut maritime. D'autre part, 5 fonctionnaires d'Etat sont envoyés chaque année en Côte d'Ivoire, à l'Institut Boaké pour étudier la pisciculture dans les eaux intérieures, et aussi un en voyé en France pour l'étude des pêches maritimes. Un projet d'envoi de stagiaire en Roumanie est à l'étude.

L'éducation au Gabon adopte le système d'éducation de France: 5 années d'enseignement élémentaire - 4 années d'enseignement du premier cycle - après l'examen d'admission, 3 années de l'enseignement du deuxième cycle. Tous les frais d'éducation sont fournis par l'Etat. Comme il n'y a pas d'université au Gabon, ceux qui ont achevés leurs études du deuxième cycle vont étudier dans des universités européennes ou américaines, surtout dans des universités françaises et occupent un poste de chef de Service ou de Direction après leur retour, comme c'est le cas dans les anciennes colonies françaises.

4) Le Gabon est divisé en 9 régions et chaque région est subdivisée en 2 ou 3 départements. Chaque région a un Inspecteur des Pêches et 5 fonctionnaires sous ses ordres, chaque département a un Surveillant des Pêches avec 2 subordonnés. Ces fonctionnaires appartiennent directement à l'Administration et s'adonnent à leurs fonction en prenant contact avec les fonctionnaires chargés du contrôle des prix, etc.

7. Situation générale des villages de pêcheurs examinés

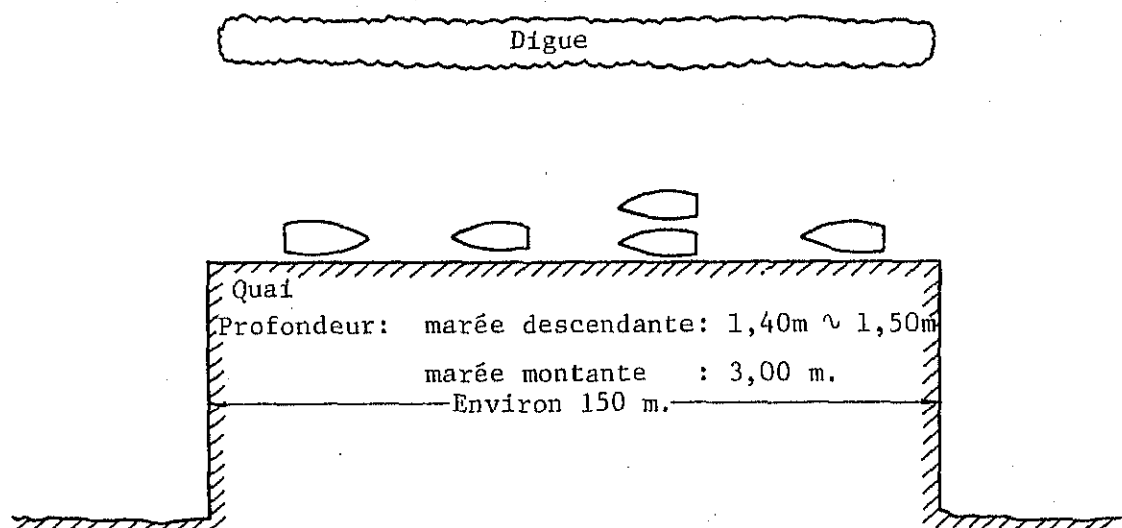
7-1. Alentours de Libreville

7-1-1. Port de Libreville

Libreville est une ville qui s'est développée au bord de la rivière Gabon et qui a au centre le vieux port de Libreville. Ce vieux port n'est constitué que d'une digue en pierres et d'un quai (voir la figure III 7-1).

Cependant, ce vieux port est l'unique base de pêche maritime du

Figure III 7-1 Plan du port de Libreville



Gabon pour 11 chalutiers (traînage de côté) de 25 m. à 35 m., ainsi que des pirogues et bateaux de pêche de petite dimension.

Les chalutiers (photo 3) sont presque tous en acier et de fabrication française. Il y en a aussi de fabrication danoise et finlandaise. La machinerie est surtout de fabrication française (Duvent) dont la force motrice est de 340 C.V. à 450 C.V., fonctionnant directement sur la dynamo (12 KW) et sur le treuil du chalut (Max - 12 tonnes) par courroie. Ils sont munis de compas magnétique et n'ont qu'un détecteur de bancs de poissons (qui ne sert qu'à sonder la profondeur de l'eau).

Les pêcheries sont à 14 h. ~ 18 h. de navigation de Libreville et sont stables durant toute l'année. Les captures présentent une grande diversité de sortes, mais les prises les plus abondantes sont celles des ombrines et des dorades roses. Les petits poissons sont jetés à cause de leur difficulté de vente. (30% à 40% des prises, paraît-il). La corde de chalut est longue de 300 m., la corde de tête a 24 m., Le chalutier a des dispositifs de traînage à bâbord et à tribord qui sont utilisés suivant la direction du courant maritime. Il effectue un traînage de 1 h. et demie à 2 h., et travaille 24 h. par jour jusqu'à atteindre sa capacité maximale de charge (charge mixte avec glace), soit 30 à 40 tonnes (Il paraît qu'une bonne relevée donne 5 à 6 tonnes de poissons en une fois).

La durée d'un voyage varie selon la quantité de glace chargée: 6 ou 7 jours avec 12 tonnes de glace et 12 jours avec 25 tonnes, paraît-il.

L'équipage se compose d'un capitaine et d'un chef mécanicien français et de pêcheurs dahoméens, congolais, chadiens, camerounais, etc. Ce sont presque tous des étrangers, et les Gabonnais sont rares. Leur nombre diffère suivant la dimension du bateau: 12 pour un bateau de 25 m., et environ 22 pour un chalutier de 35 m. Le salaire qu'un pêcheur touche se forme d'un traitement de base (environ 40 000 C.F.A. par mois) et d'une prime (environ 20 000 C.F.A. par mois) de qui fait un total de 60 000 C.F.A. par mois (Le traitement de base est contrôlé par le Gouvernement et tient compte de l'ancienneté).

Les prises nécessaires à la rentabilité d'exploitation d'un chalutier sont de 15 tonnes par voyage, 35 voyages par an doivent être effectués pour avoir 600 tonnes de poissons, et les frais d'exploitation montent à 60 000 000 C.F.A. ~ 70 000 000 C.F.A., paraît-il. Actuellement au Gabon, il est interdit d'importer des bateaux vieux de plus de 5 ans. Le prix d'un chalutier d'occasion importé (de l'Europe) est de 120 000 000 C.F.A. ~ 150 000 000 C.F.A. pour un bateau de 25 m., et la construction d'un chalutier de 30 m. demande 250 000 000 C.F.A. Les chalutiers peuvent obtenir du mazout détaxé qui coûte 35 000 C.F.A. le kilolitre. Comme il n'y a pas de cale à Libreville, les chalutiers doivent aller une fois par an au Cameroun, à Doala pour les réparations en cale.

7-1-2. Le village Acaé est situé entre la partie centrale de Libreville et le port Owendo. On compte une centaine de pirogues au large et sur la plage. Les pirogues sont de dimensions différentes; elles sont plus grandes que celles de São-Thomé et de structure bien plus avancée (photo 4). Les pirogues les plus grandes ont L. 15 m. x B. 1,8 m. x D. 1,0 m. et effectuent la pêche au filet tournant. Elles ont à la poupe au tribord un moteur hors bord de 20 C.V. (40 C.V. au maximum) et prennent des harengs (sappas).

L'endurance d'une pirogues est de 5 ou 6 ans. L'entretien se fait en la retirant sur la plage pour la faire sécher 3 ou 4 jours après 3 ou 4 mois de travail. Les pêcheries principales sont aux environs de l'embouchure de la rivière Gabon, mais il se peut que les pirogues remontent jusqu'aux environs de Kango. Elles se chargent parfois de glace pour un voyage d'environ 3 jours. 12 pêcheurs s'embarquent sur une pirogue de pêche au filet tournant. Ce sont des Ghanéens, des Nigériens, des Dahoméens ou autres étrangers, et il n'y a pas de pêcheurs gabonnais (Les pêcheurs étrangers disent que les Gabonnais ne veulent pas faire la pêche et qu'ils ne sont propres qu'aux affaires du bureau).

Ces pêcheurs étrangers disent qu'ils ont conclu un contrat pour 2 ans avec le Ministre des Pêches, qu'ils ont construit le village et qu'ils ont amenés leurs familles.

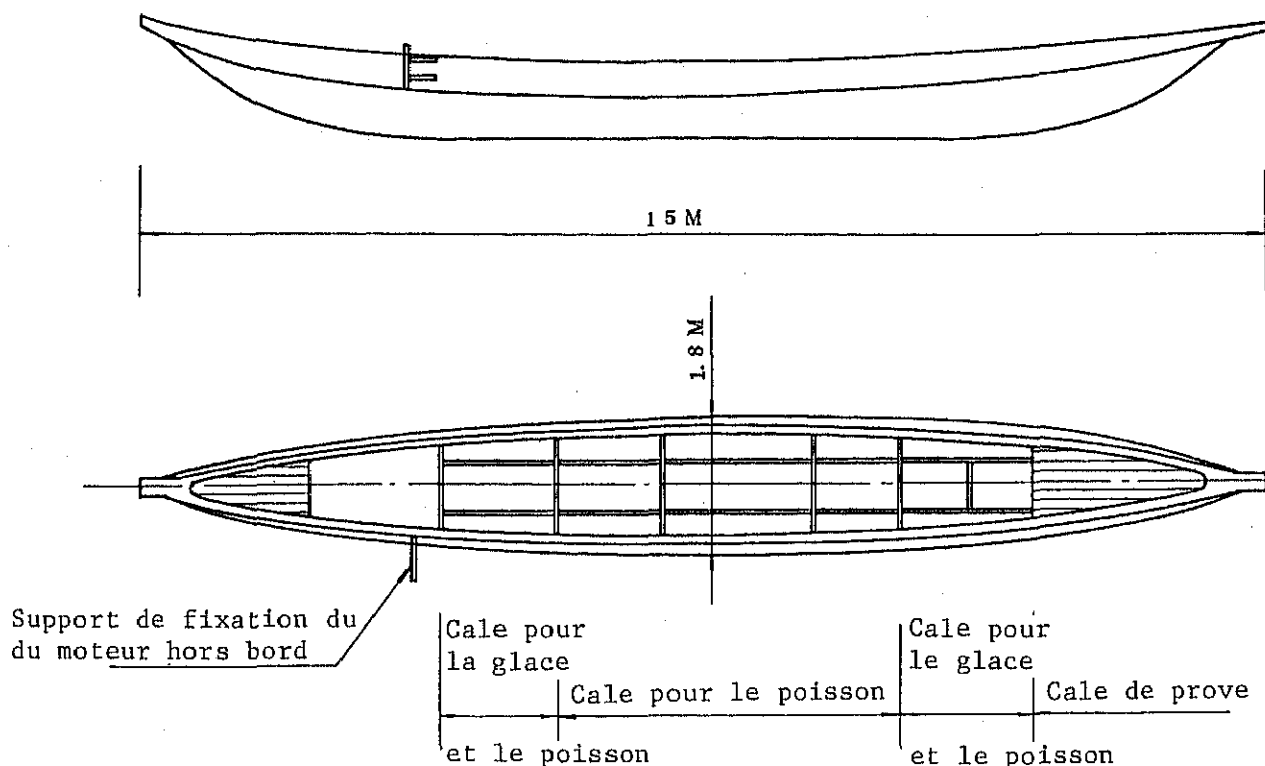
Vu le nombre de leurs maisons, celui de leurs membres de famille doit s'élever à un nombre important. Nous avons vu dans une maison un four en tenneau de fer (photo 5) pour la fumerie. Nous avons rencontré aussi 2 femmes qui s'en allaient à la ville vendre des harengs fumés qu'elles portaient sur la tête.

Les engins de pêche des grandes pirogues sont des filets tournants et ceux des petites pirogues, des filets à la traîne. Le filet tournant est un filet à flotteurs de 400 m., aux mailles de 16 noeuds, aux fils en 9 fils de nylon, à la partie de prise en 30 fils et à environ 20 noeuds. La matière constituante du filet est de meilleure qualité que celle de São-Thome et de confection soignée. Le filet de traîne est de 6 fils en nylon et à 16 noeuds, la matière du filet est presque neuve, ce qui permet de penser que l'efficacité de la pêche est bonne.

7-1-3. Village de Nigériens. Fumerie dans la banlieue de Libreville.

Cette fumerie se compose d'une dizaine d'usines d'un village de Nigériens à proximité de l'aéroport international de Libreville. Ce village a environ 100 maisons, sa population doit être de 300 âmes, il a la faculté de traiter 50 tonnes de poissons au maximum, paraît-il. Les poissons traités sont surtout des harengs, mais les requins et autres

Figure III 7-2 Plan d'une firogue du village Acaé (1/100)
(Ganya canoë)



sortes de poissons aussi sont fumés. Ce sont des poissons pris avec une cinquantaine de pirogues. La pêche se fait avec 3 sortes de filets, a dit un pêcheur, mais nous n'avons pu vérifier ce fait (Les pirogues sont plus petites que celles d'Acaé. Ce sont sans doute des filets à la traîne qui sont employés). Les poissons sont arrangés verticalement, la tête en bas et fumés pendant 3 ou 4 h. Il paraît que le rendement est d'environ 70%, que n'importe quelle sorte de bois est utilisée, mais que c'est surtout le bois frais qui est préférable (Au moment de la recherche, c'étaient des bouts de bois provenus d'une scierie qui étaient employés). Le chef du village a dit qu'il désirait obtenir un grand bateau de pêche (de 60 tonnes) pour augmenter la quantité des captures.

7-2. Environs de Port-Gentil

Port-Gentil est la deuxième ville du Gabon après Libreville. Sa population est de 45 000 âmes (dont 5 000 Européens) (un autre document note que la population de la ville s'élève à 85 000 âmes). En 1970, à mesure que l'exploitation du pétrole s'est avancée, les gens de

l'intérieur du pays sont venus chercher un emploi, mais depuis que ces 2 ans la production de pétrole se maintient à un même niveau, la population a cessé d'augmenter et reste stable, paraît-il. On dit que le Port-Gentil d'aujourd'hui se base exclusivement sur le pétrole, mais c'est aussi depuis longtemps le port d'envoi du bois, et une grande quantité de bois est conservée dans le port. Il y a aussi une grande usine de contre-plaqué. Ainsi, la plus grande partie de la main-d'oeuvre travaille dans l'industrie du pétrole, dans celles qui s'y rapportent, dans celle du bois et du contre-plaqué.

Suivant la structure industrielle de cette ville, de nombreux bateaux travaillent dans la baie, et il y a une cale du genre slipway qui a la faculté de servir à la réparation de bateaux de 10 tonneaux au maximum. D'autre part, dans le chantier voisin de la raffinerie de pétrole, 2 chalands (en acier et à fond plat) de 200 ou 300 tonneaux étaient en construction.

Actuellement, le port marchand de Port-Gentil est en construction. Il devra être achevé en 1980, et le dragage du port, ainsi que le remblayage des marécages est avancé. Il paraît qu'après la réalisation du port marchand, un quai pour les bateaux de pêche sera construit à côté du port marchand. Voyons ensuite les circonstances des villages voisins.

(1) Pêche à la seine du village de pêcheurs de Cap Lopez

Ce village de pêcheurs situé à l'extrémité d'une presqu'île est l'unique qui est face à la mer extérieure. Il se compose d'une centaine de pêcheurs togolais. Ceux-ci cultivent des légumes, élèvent des volailles (Nous avons aperçu ça et là des poules et des canards). Ils mènent une vie de semi-pêcheurs semi-agriculteurs de production et de consommation personnelle. Sur la berge, il y avait quelques pirogues (photos 6, 7) retirées de l'eau dont 2 étaient en état de sortie immédiate et chargées de filets de seine. Les pirogues avaient environ 10 m. de long, les filets semblaient être de halage de 150 m. ~ 200 m. Il n'y avait pas de moteurs aux embarquations. Chaque pirogue doit porter 12 pêcheurs munis de rames.

D'ordinaire, il ne reste sur la plage qu'une ou 2 vigies pendant que les autres villageois s'adonnent à des travaux agricoles. Quand une vigie aperçoit s'approcher un banc de poissons (chinchards, petites bonites, bars), elle siffle avec ses lèvres ou avec un sifflet pour signaler ce fait. Les villageois qui ont entendu le signal accourent au bord de la mer et, en observant le mouvement du banc de poissons, ils mettent leurs pirogues sur l'eau, ils attendent le moment propice et commencent la pêche. Le jour où nous sommes allés faire des recherches dans ce village, ils avaient déjà fini la pêche qui leur avait donné 250 kg. de poissons. Des acheteurs viennent de Port-Gentil, ils pèsent par kg. (en ne prenant pas compte le moins de kg.) avec une balance les poissons qu'ils achètent. Les villageois nous ont dit que la plus grande capture a été de 8 tonnes en un jour. La situation et la façon de pêche de ce village de pêcheurs qui travaillent sur la mer extérieure est unique au Gabon.

(2) Village de pêcheurs dahoméens au sud de Port-Gentil

Il est supposé que ce village se compose de 150 ~ 200 pêcheurs dahoméens (photo 8). Ils ont 20 ~ 30 pirogues dont la poupe est d'une structure permettant d'installer un moteur (appareil de fixation extérieure).

Ce village n'a rien de particulier, excepté la prise de crabes qu'ils font avec un panier (photo 9). Le panier a 40 cm. de diamètre et 20 cm. de profondeur, et comme il y a beaucoup de mangroves sur la côte, ce doit être les crabes qui viennent sous ces arbres que les pêcheurs capturent. Les prises se composent de harengs, de silures, de bars, de capitaines, etc. Les harengs sont vendus 100 C.F.A le kilo au marché.

Enfin, nous avons vu dans les maisons plusieurs filets tout neufs, reflet sans doute de la richesse du village.

7-3. Village de pêcheurs Omboué

(1) Population du département Omboué: 9 000 âmes

(2) Population du village Omboué: 2 000 âmes

- (3) Population d'une bourgade: 300 ~ 400 âmes (semi-agriculteur semi-pêcheur)
- (4) Circonstances de la pêche:

Toute la surface de la lagune (photo 10) constitue la pêcherie du village. Les pêcheurs disent que, comparé à la saison de pluies de février et de mars, la superficie de l'eau se réduit à 75% pendant la saison de sécheresse de juillet en septembre, ce qui favorise les pêches. Vu que les captures (photo 1) se composent surtout de poissons d'eau salée tels que les soles, les bonites, les petits harengs, les chinchards, les mulets, les hamagigis, les crevettes, les térapias, il est possible que, durant la saison des pluies, les poissons sortent de la lagune où la nourriture est abondante et se réfugent dans les eaux côtières où l'eau est suffisamment salée. Comme les Gabonnais ne sont pas un peuple maritime, ils craignent les vagues et ne vont pas travailler sur la mer, bien qu'ils sachent que les langoustes qui se vendent cher sont abondantes dans les eaux côtières. Ainsi, il doit être nécessaire d'effectuer des recherches sur le mouvement suivant les saisons des ressources de pêche dans les eaux côtières voisines de la lagune. Les pêcheurs ont dit aussi que les lagunes du sud sont plus riches. La comparaison avec les lagunes exploitées doit constituer le but d'une recherche.

La profondeur maximale de la lagune est de 12 m., la moyenne est d'environ 5 m. Au fond, il y a beaucoup de racines d'arbres qui ne permettent pas la pêche à la seine. Ainsi, c'est surtout la pêche au filet tournant ou au filet à la traîne, ou bien la pêche à la ligne qui est effectuée. Le filet tournant a 400 m. ~ 500 m. et est utilisé avec des pirogues à moteur montées de 5 ou 6 pêcheurs. La pêche au filet à la traîne ou à la ligne se fait plutôt avec des pirogues sans moteur montées d'un ou 2 pêcheurs.

En ce qui concerne la pêche au filet tournant, une pirogue coûte 200 000 C.F.A (durée d'emploi: environ 5 ans), l'appareil extérieur, 300 000 C.F.A ~ 400 000 C.F.A. La pêche avec un filet de 400 m. ~ 500 m. apporte un revenu d'environ 300 000 C.A.F par mois (1 C.A.F.: 1,2 yen).

(5) Circonstances de circulation

Le village possède environ 200 moteurs hors bord dont la plupart est de 6, 20, 40 C.V. et de marque Johnson.

Ceux de 6 C.V. sont installés aux pirogues de petite dimension, tandis que ceux de 20 C.V. ou de 40 C.V. sont fixés aux grandes pirogues, et sont surtout employés au cours du transport des captures à Port-Gentil. Le transport demande environ 12 h., et les poissons sont mis dans des glacières.

Il y a un ingénieur mécanicien, mais lorsque les pièces de rechange manquent, le moteur reste parfois 3 mois en panne, et comme l'essence n'est pas exempte d'impôt, les frais de combustible sont élevés.

Les crevettes de 15 cm. valent 450 C.F.A/kg., les poissons frais, 140 C.F.A ~ 160 C.F.A/kg., les poissons fumés, 300 C.F.A/kg., les poissons salés, 180 C.F.A/kg., les térapias, 140 C.F.A/kg. Les poissons frais sont préférés, mais le prix reste fixe. Ces prix sont ceux à Omboué. Ils sont un peu plus élevés à Port-Gentil.

La proportion des poissons salés, séchés et fumés contre celle des poissons frais est de 6 : 4. Les poissons forts comme les ariides se vendent vivants.

Actuellement, la plupart des habitants de Libreville et de Port-Gentil étant venus de l'intérieur du pays, ceux-ci préfèrent les poissons d'eau douce aux poissons de mer.

Les équipements frigorifiques créés récemment à Omboué (photo 11) ont coûté 100 000 000 C.F.A. Ils ont été financés par le Gouvernement. Leur composition est la suivante:

5 - 5m³, 3 - 4 m³, 50 m³, chambres frigorifiques pour 1, 2 tonne/jour chacune, dispositif réfrigérateur de fabrication française, dynamo de 3 KW de fabrication belge.

Une couche de mousse de styrol de 12 cm. d'épaisseur est insérée dans le mur en béton.

7-4. Mayumba

(1) Population

Contrée Nianka: 50 000 âmes

Département Mayumba: 13 000 âmes

Village Mayumba: 6 000 âmes

(2) Circonstances du village

Mayumba est le village de pêche le plus important de la partie côtière du Gabon. Ce sont les eaux côtières et les lagunes que séparent des barres de sable qui servent de pêcheries (photo 12).

Les pêcheurs se divisent en 50 Dahoméens, 70 originaires de Mayumba, 30 venus de l'intérieur du pays, soit 150 pêcheurs en tout. Ils possèdent environ 50 pirogues dont 20 ont un moteur.

Les Dahoméens forment une bourgade à part et pratiquent exclusivement la pêche collective, tandis que les Gabonnais mènent une vie semi-agricole semi-pêcheur de production et de consommation personnelle et préfèrent les eaux calmes des lagunes. Ainsi, bien qu'ils vivent dans un même endroit, les pêcheries se distinguent nettement: les Gabonnais travaillent dans les lagunes, les Dahoméens pêchent à la mer.

(3) Production d'huîtres

Nous avons aperçu dans la partie du village où vivent les Gabonnais des tas de coquilles d'huîtres, dans la bourgade des Dahoméens et au bord de la route aussi des coquilles d'huîtres parsemées, d'où il est possible de supposer que les huîtres sont récoltées et consommées en assez grande quantité.

Les huîtres se récoltent aux rochers de la côte et aux rives des lagunes. Ce doit être celles des lagunes qui sont surtout récoltées. La saison de sécheresse est surtout favorable. Lorsque la marée descend, les villageois vont ensemble prendre des huîtres. Il semble que les huîtres vivent en groupes serrés dans les lagunes, et il y a parfois des blocs de 10 huîtres, paraît-il.

Ainsi, la production d'huîtres semble assez importante, mais la récolte ne se fait pour le moment que pour la consommation personnelle et n'a pas l'air d'être traitée comme marchandise.

(4) Pêche des Dahoméens

Elle est réalisée en mer avec une quinzaine de pirogues munies de moteurs hors bord de 20 C.V. La pêche à la traîne au filet tournant ou à la ligne est effectuée, mais la pêche à la seine ou à la longue corde ne sont pas faites.

La pêche à la traîne se fait avec des pirogues munies de moteurs de 20 C.V., dans des pêcheries à une quinzaine de km. au large. Les pirogues partent vers une heure de l'après-midi, posent les filets en 2 heures, vers 3 ou 4 heures de l'après-midi, laissent les filets tels quels jusqu'au lendemain matin, ils relèvent les filets de 6 heures du matin à midi et reviennent à la plage. Les pirogues sont montées de 5 pêcheurs. Les captures se composent de bars, de petites tortues, etc., qui sont vendues frais en principe, et le reste est fumé pour la vente.

D'autre part, ils prennent parfois de gros requins avec des filets aux grosses mailles (filet de requins, disent-ils).

Ils effectuent aussi la pêche aux sardines (de 15 cm.) avec des filets tournants, montés sur des pirogues de 15 pêcheurs. Il paraît qu'ils font la pêche aux sardines durant toute l'année, et capturent au maximum 8 tonnes en un voyage (d'un jour).

La pêche à la ligne est faite principalement sur les rochers pour prendre des poissons de grève.

Comme ils disent qu'ils font la récolte d'huîtres dans les lagunes, on peut croire que ce n'est pas en excluant les Dahoméens que les Gabonnais exploitent les eaux des lagunes.

(5) Rapports avec le marché

En ce qui concerne les Gabonnais, c'est la production et la consommation personnelle qui fait la base de la vie économique. L'échange de

produits est d'importance secondaire, mais le riz, les bananes, le sucre, le sel, le pétrole sont apportés de l'intérieur du pays. La vente des produits de pêche est effectuée exclusivement par les Dahoméens. Ce sont surtout les poissons fumés lorsque la pêche a été abondante qui sont transportés dans les villages de l'intérieur du pays.

Cependant, pour Mayumba où l'économie de marchandises n'est pas développée et où la population consommatrice est de petite envergure, le développement de la pêche industrielle a encore une perspective obscure pour le moment.

7-5. Lambaréné

Population du département Désiolou: 16 000 âmes
Population du département Lambaréné: 18 000 âmes
(Population de la ville Lambaréné: 8 000 âmes)
Industrie forestière: 4 000 bûcherons
Total: 48 000 âmes

(1) Profession: 70% de la population totale mènent une vie semi-agricole semi-pêcheur, dont environ 10% doivent être pêcheurs professionnels. Les pêcheurs travaillent personnellement dans les lacs et les marais. Les pêcheurs et les agriculteurs sont pauvres et leur niveau de vie est très bas.

Les marchands de poissons sont nombreux. Ceux qui arrivent de loin, de Libreville, d'Oyem, etc. sont des hommes, ils négocient directement avec les pêcheurs et achètent le poisson. Les femmes fument les poissons et s'en vont les vendre.

(2) Pirogues: Le nombre des pirogues n'est pas clair, mais il est certain qu'il y en a beaucoup. La plupart des pirogues sont de 7 m. à 12 m., il y en a aussi de 15 m. (photo 15). Environ 70% sont munies de moteurs hors bord de marque Jonson ou de fabrication suédoise.

Les pirogues coûtent 3 000 000 C.F.A - 500 000 C.F.A, leur durée d'emploi est d'environ 3 ans, mais lorsque les pêches ont été fructueuses, elles sont renouvelées plus tôt. Autrefois, le financement pour l'achat

d'un moteur était procuré par la Banque d'Exploitation, mais depuis que la Banque est passée sous l'administration du Ministère des Projets, le Ministère des Pêches et Forêts y participe. Le montant de financement a augmenté sensiblement ces derniers temps.

(3) Engins de pêche: Ce sont des éperviers, des filets triangulaires, des lignes, etc. Les lignes sont employées surtout pendant les saisons de pluies. Il y a aussi des nasses primitives en bambou tressé. Les filets sont achetés chez des marchands de filets, mais il y a parfois des pêcheurs qui se procurent du fil pour les fabriquer eux-mêmes.

(4) Pêcheries: Les pêcheries principales sont les lacs et les étangs (photos 14, 16). Pendant la saison de sécheresse de juin en novembre, surtout de juillet en octobre, la superficie des lacs et des étangs diminue à un quart de la superficie maximale des saisons de pluies, et c'est en cette saison que la pêche est abondante.

(5) Travaux de pêche: Ce sont en général 4 amis ou membres de famille qui montent sur une pirogue. Les pêcheries n'appartiennent pas à des particuliers, et n'importe qui peut effectuer la pêche.

(6) Sortes de poissons: Les térapias occupent 80% des prises. Il y a aussi des silures, des petits harengs, des dorades, des soles, etc. Il y a beaucoup de gros poissons appelés épélopixes. Ils ont 5 m. de long. Cependant, ce sont les silures grandes de 70 cm. qui sont préférées et ensuite les térapias qui pèsent 1,5 kg. en moyenne. Les dorades sont surtout délicieuses.

(7) Situation de la pêche de Lambaréné: Lambaréné est le point de concentration des confluent du fleuve Ogooué qui arrosent tout le territoire gabonnais. Le long des 150 km. en aval de la ville jusqu'à la mer, c'est une zone de lacs et de étangs qui s'étend. C'est cette région qui procure la plus grande partie des poissons d'eau douce du Gabon.

Comme les Gabonnais sont originaires de l'intérieur du continent africain, ils ne s'accoutument guère aux poissons de mer et préfèrent les poissons d'eau douce, et Lambaréné devient le centre des pêches durant

la saison de sécheresse. Mais pendant les saisons de pluies, les pêches ne peuvent satisfaire que la demande de Lambaréné et il est nécessaire de recourir aux poissons de mer.

(8) Circulation: Pendant la saison de sécheresse, les courtiers viennent de Libreville (la capitale) acheter des poissons, ils les transportent en camion en 5 ou 6 h. à 400 km. d'Oyem ou en bateau en un jour et demi à Port-Gentil. Mais comme il n'y a pas de fabrique de glace à Lambaréné, ils remplissent des boîtes de glace qu'ils apportent de divers endroits du pays. Ils évitent le jour qui est d'une grande chaleur et se déplacent la nuit ou de bonne heure le matin.

Les poissons frais sont soumis à un prix officiel fixe déterminé dans chaque contrée, mais les poissons fumés ne le sont pas. Ainsi, les térapias frais coûtent 200 C.F.A, tandis que les térapias fumés se vendent 750 C.F.A le kilo, Toutefois, les térapias frais sont préférés et, à Libreville, ils sont de 500 C.F.A, prix le plus élevé.

La proportion des ventes à Lambaréné des poissons frais est de 70% contre les 30% de poissons fumés ou salés. Les poissons fumés sont préférés aux poissons salés. La vente des poissons se fait exclusivement en argent comptant. Le courtage ne se fait pas par des entreprises, mais par des particuliers.

La vente de poissons vivants n'est pas effectuée.

(9) Rapports avec les autres produits alimentaires: L'achat de poissons de mer se fait toujours à Lambaréné. La viande est plus chère que le poisson. Un bifteck coûte 1 600 C.F.A le kilo. Le mouton qui est rare est encore plus cher. Mais les Gabonnais préfèrent le poisson et ne semblent guère avoir besoin de viande.

(10) Désirs du Préfet: Il est nécessaire de créer une coopérative de pêche pour unir les pêcheurs, ainsi qu'une fabrique de glace pour former un marché de lieu de production.

7-6. Station de pisciculture

Cette station de pisciculture a été établie en 1957 et intégrée dans l'organisation de centres d'études des forêts de la France pour effectuer des expériences sur les poissons d'eau douce. Elle est actuellement sous l'administration du Service de Pisciculture de la Direction des Pêches. Il y a encore 5 autres stations de même envergure à Ouem, à Langunih (Lebamba), à Nbegou, à Nimongo et à Tchibmga. Le personnel se compose d'un chef et de 4 ou 5 employés.

L'envergure de la station est de 2,5 ha. dont 148 a. de superficie d'eau qui divise en 18 étangs de 50 à 70 cm. de profondeur. La station est établie sur un terrain en pente. Le bureau et le laboratoire ont environ 20 m² chacun. Il n'y a presque pas de matériel d'étude. Une maison rustique pour le chef existe sur le terrain de la station.

Les poissons principaux qui font l'objet d'études sont des térapias. 9 autres sortes de poissons d'eau douce, y compris les silènes, sont élevées aussi. Les térapias nourraïns exigent 8 ou 9 mois pour devenir adultes. Lorsqu'ils sont de 25 à 30 cm. et de 500 à 600 g., ils pondent des oeufs 2 ou 3 fois par an. Ils ont 70 à 80 cm. et 3 ou 4 kg. en un an et demi. Les femelles creusent un trou rond, elles pondent dans ce nid 500 à 1 000 oeufs, les mâles les arrosent de sperme. Les femelles gardent dans leur gueule les oeufs pendant une semaine. 80% des oeufs grandissent dans de bons cas. Les mâles font la garde des nourraïns. Les ennemis extérieurs sont les autres térapias. Lorsque les nourraïns ont grandi à un certain degré, ils sont transférés dans d'autres viviers et les gros poissons sont vendus. Leur nourriture se compose de son de riz, de manioc, de feuilles de taro et de papayer. Elle est procurée 3 fois par semaine, une ou 2 fois lorsqu'il en manque. Les térapias nourris de son de riz grandissent plus vite. Le développement des térapias est proportionnel à la quantité de nourriture. Ils sont d'ordinaire de 25 à 30 kg/a., et lorsque la quantité de nourriture est augmentée, ils atteignent 35 à 40 kg/a. et parfois même 80 kg/a. Les térapias milotica ont été introduits en 1969 de la République Centrafricaine et du Congo, et en 1972, des silènes ont été apportées des quatre coins du pays. Leur reproduction s'effectue bien aujourd'hui.

Les silènes ont 70 cm. et 4 ou 5 kg. en un an.

Le budget de 1976 est de 3 800 000 C.F.A (1 C.F.A: 1,2 yen). Les frais de nourriture, de combustible, de réparations, etc. montent à 1 800 000 C.F.A, les frais de personnel, c'est-à-dire des 6 employés atteint 2 000 000 C.F.A. Cette année-ci, la part pour l'exploitation est minime.

Le chef a fait 3 mois d'apprentissage sous la direction d'un biologiste français, après avoir reçu les cours d'un lycée ordinaire rural. Il est à ce poste à partir de 1960 et a occupé successivement un même poste dans d'autres stations de pisciculture pendant 17 ans. Entre temps, il est allé étudier pendant 6 mois en République Centrafricaine et rencontre parfois des Français qui viennent le voir. Le Cameroun, le Zaïre, le Congo et autres pays sont plus avancés que le Gabon en ce qui concerne l'élevage de poissons.

Au Gabon, les pisciculteurs sont nombreux à Oyem et autres endroits de l'intérieur du pays. Les pisciculteurs possèdent un ou 2 viviers.

A Libreville, il n'y a qu'un vivier d'environ un ha. creusé avec des tracteurs par un riche, à 11 km. de la ville.

IV. Ressources et pêche de thons et de bonites dans les eaux du Gabon et de São-Thomé

1. Situation générale de l'exploitation des pêcheries de thons et de bonites en Afrique occidentale

Comme on le sait bien, les eaux de l'Afrique occidentale constitue une réserve inépuisable de thons et de bonites.

Les techniques de pêche aux thons et aux bonites qui y sont effectuées sont: la pêche à la longue corde des thons, la pêche au libouret des thons et des bonites, la pêche au filet tournant des thons et des bonites. La pêche à la longue corde est faite par des bateaux japonais et coréens, la pêche au libouret des thons et des bonites par des bateaux français, espagnols, japonais et coréens, la pêche au filet tournant par des bateaux américains, français et espagnols.

Les bateaux de pêche à la longue corde des thons ont, vers 1955, étendu leurs activités à l'est, dans l'océan Atlantique, dans les eaux de l'Afrique occidentale, en passant par le canal de Panama. C'étaient surtout des faux thons de grande taille qui faisaient l'objet des captures. Les activités, fructueuses, ont continué jusqu'en 1965.

La pêche au libouret des thons et des bonites a été établie par les bateaux français qui se servaient des ports de base de Dakar, d'Abidjan et de Pointe Noire des anciennes colonies françaises et qui étaient venus exploiter des pêcheries vers le sud. Les bateaux japonais ont commencé la pêche au libouret en 1962, en utilisant le port Téma du Ghana et continuent de travailler activement.

La pêche au filet tournant de thons et de bonites est réalisée depuis les années 1960 par des bateaux de pêche français et espagnols de petite dimension (moins de 300 G/T), à côté des bateaux de pêche au libouret, mais les résultats ont été médiocres. Les bateaux japonais ont effectué dès 1964 et pendant 7 ans des pêches d'essai au filet tournant à bateaux accouplés avec navire principal, En 1967, 5 couples de bateaux de pêche avec 2 navires principaux ont fait des pêches de grande envergure. Les pêcheries principales ont été d'abord choisies dans les eaux du Gabon et

de l'île São-Thome, puis à la suite de circonstances internationales et à cause de base d'approvisionnement, dans la mer au large de Téma et d'Abidjan.

Dès les années 1970, une multitude de bateaux de pêche américains de 1 000 tonneaux au filet tournant vinrent s'ajouter aux bateaux japonais qui travaillaient dans les eaux de l'Afrique occidentale. Les bareaux américains choisirent comme pêcheries principales l'étendue des eaux au sud de l'île São-Thome au large de l'Angola et firent une concurrence acharnée aux bateaux français et japonais.

2. Pêcherie de thons et de bonites dans les eaux du Gabon et de São-Thome

Les eaux au large du Gabon et de l'île São-Thome situées à l'extrémité orientale des mers de l'Afrique occidentale sont riches en thons et en bonites. Le contre-courant de Guinée venu du nord et le courant Benguella arrivé du sud traversent ces eaux. Ces 2 grands courants de mer se rencontrent au centre de ces eaux où se forme une limite de courants.

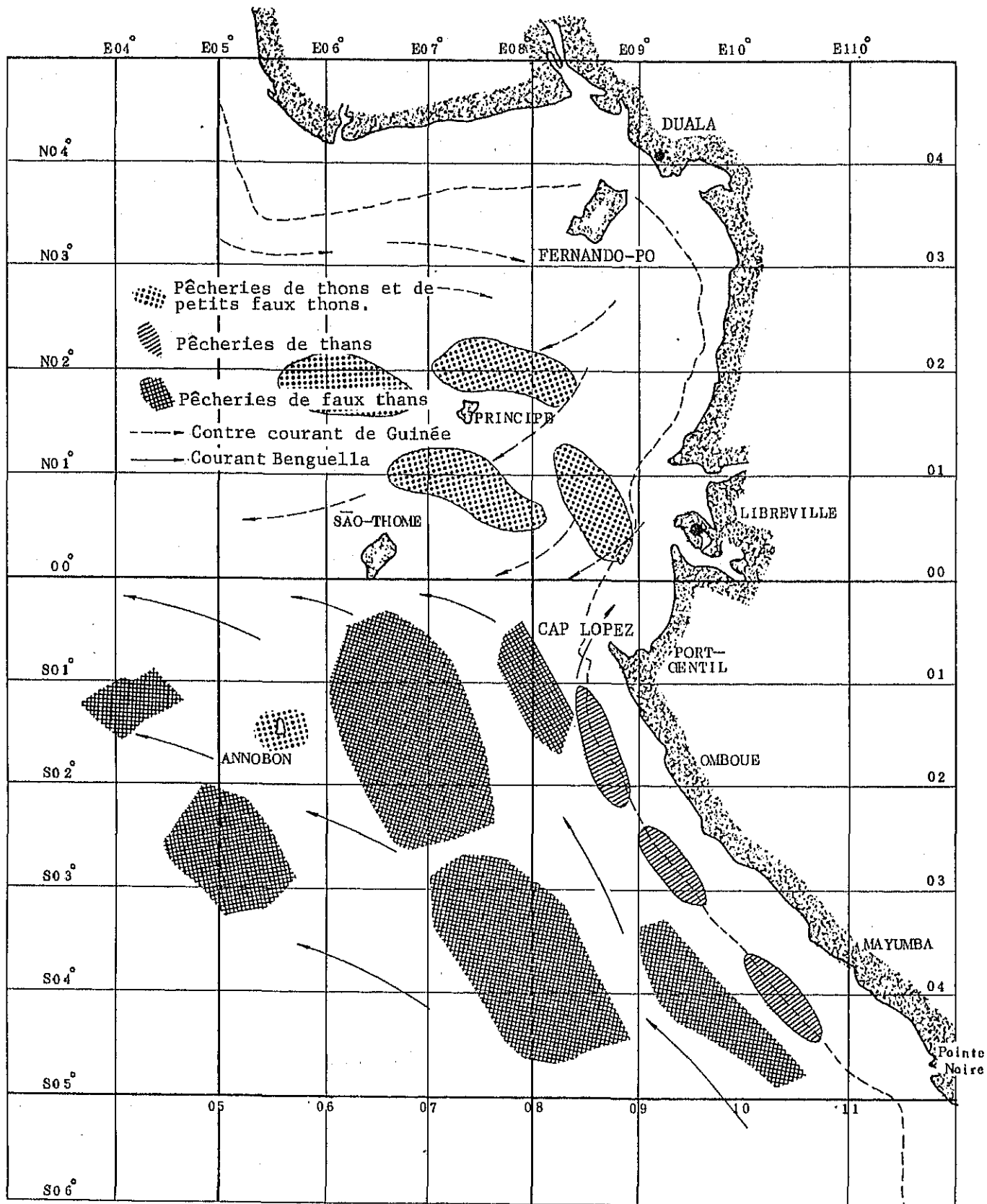
Au centre de cette étendue d'eau s'alignent du nord-est au sud-ouest les îles Fernando-Po, Príncipe, São-Thome et Annobon. La côte du continent présente une large courbe. Ainsi, ces eaux constituent des pêcheries propices de bonites et de thons (surtout de faux thons).

Les pêcheries au large du Gabon et de l'île São-Thome sont divisées en 2 par la ligne île São-Thome - Cap Lopez, c'est-à-dire en pêcheries du nord dans le contre-courant de Guinée et en pêcheries du sud dans le courant Benguella, aux caractères et compositions de bancs de poissons différents.

Les bancs de poissons des pêcheries du nord se composent de bancs mixtes de thons, de petits faux thons, de faux thons, de petites bonites, aux tailles différentes.

Le fond de la baie près de Fernando-Po est l'habitat de toutes sortes de poissons jeunes qui constituent la source des poissons du large du Gabon. Les bancs de poissons qui apparaissent aux environs des îles Príncipe et São-Thome viennent se nourrir dans la baie. Ces pêcheries

Figure IV-2-1 Situation des pêcheries de thons et de bonites du Gabon et de São-Thomé



sont riches en nourriture. Le grand nombre des bancs de poissons accompagnés de "requins jimbei" ou de "baleines" caractérise ces pêcheries.

Il y a peu de bancs de poissons mixtes dans les pêcheries du sud où coule le courant Benguella. Ce sont presque tous des bancs de poissons simples.

Les bancs de faux thons de grande taille sont nombreux au large. L'apparition de gros bancs de plusieurs centaines de tonnes ne sont pas Il y a beaucoup de bancs de bonites aux environs du plateau continental de 100 brasses de profondeur. Ce sont surtout des bancs simples, et les bancs mixtes de bonites et de petits faux thons ou de petites bonites sont rares. La taille des bonites est plus petite que celle des bonites des pêcheries du nord. La plupart des bonites pèsent moins de 3,0 kg.

Les pêcheries principales de faux thons se situent au sud de la ligne Cap Lopez - île São-Thome - île Annobon, au large du nord de Pointe-Noire (au large de Mayumba), à l'ouest et au sud-ouest, à une cinquantaine de lieues de l'île Annobon. Des bancs mixtes de faux thons, de petits faux thons et de bonites sont présents aux environs de l'île Annobon. Les principales pêcheries de bonites sont au large du Cap Lopez, au SO 2^o-30' et au large de Mayumba, à une centaine de brasses.

On peut rencontrer de gros bancs de bonites de plusieurs centaines de tonnes aux environs des pêcheries de faux thons du large. Ces bancs de bonites sont sans doute arrivés en poursuivant les petits poissons des eaux côtières qui s'étaient engagés dans le courant de mer.

Les pêcheries de thons et de bonites au large du Gabon et de l'île São-Thome se divisent en pêcheries du nord et du sud. Les conditions des pêcheries sont toutes favorables à la pêche aux thons et aux bonites.

Cependant, comme il n'y a ni au Gabon ni à São-Thome des installations portuaires qui pourraient servir de base de grande pêche aux thons et aux bonites, des recherches et des pêches systématiques suivant les saisons ne sont pas encore réalisées, et ce ne sont que des travaux fragmentaires avec pour base des ports étrangers qui sont faits.